Entre l'Arc et le Roc
une étape

SAINT-MICHEL

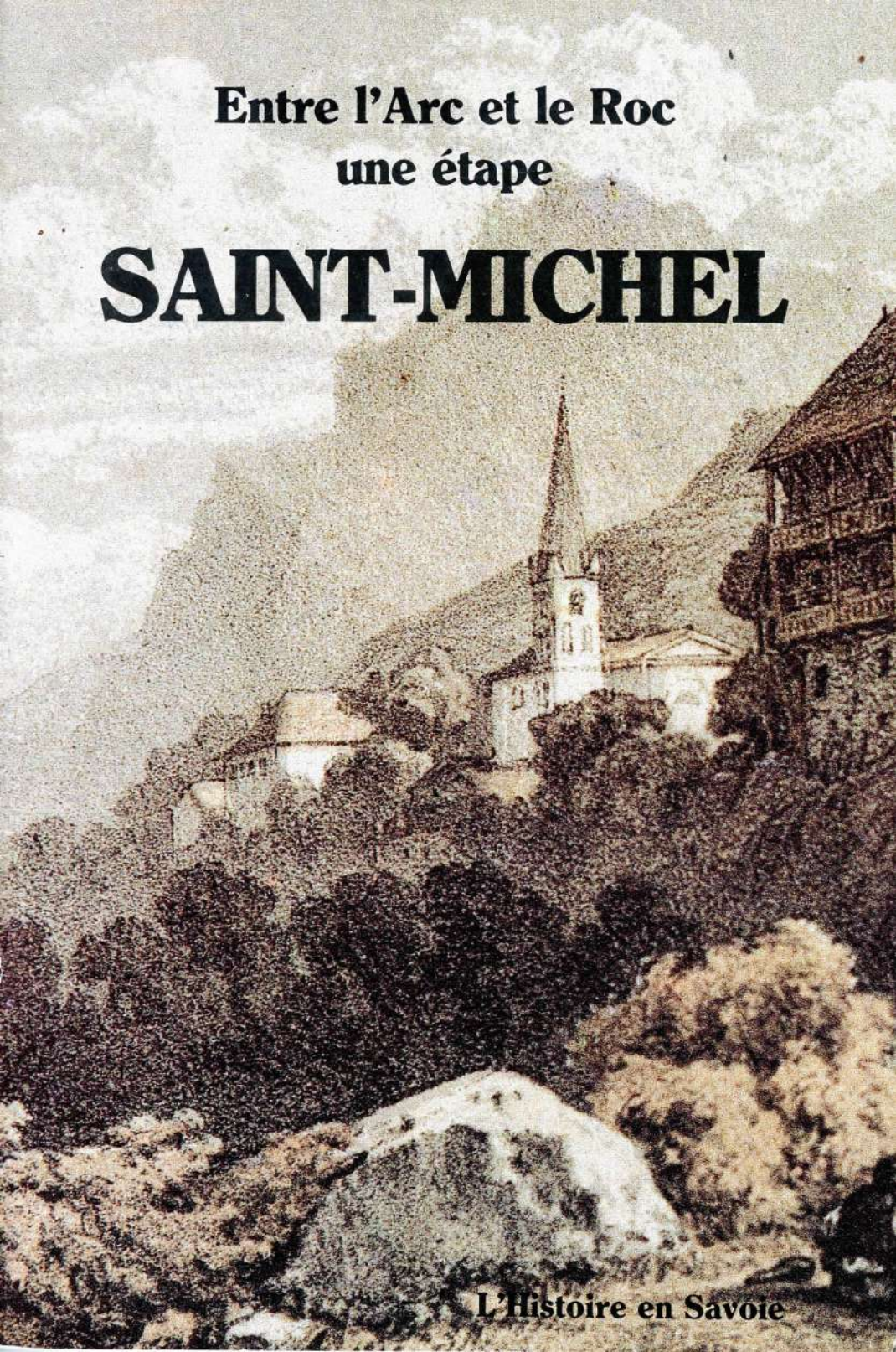

L'Histoire en Savoie

L'HISTOIRE EN SAVOIE
Revue trimestrielle historique
Commission paritaire n° 50 500
ISSN 0046-7510

20e année
Numéro 81 - mars 1986
Abonnement : 60 F
Ce numéro : 21 F.

Entre l'Arc et le Roc, une étape

Saint-Michel de-Maurienne

par Bernard Juillard

EN MAURIENNE, LES PREMIERS OCCUPANTS établirent *«un habitat de pente ensoleillée»* selon la célèbre formule du géographe Raoul Blanchard. Les envers sombres et les fonds de vallée livrés aux crues des torrents n'ont pas exercé sur les hommes du Néolithique (qui ont laissé des traces dans les roches à cupules du canton de Saint-Michel sur les hauteurs de La Buffaz et du Thyl) le même attrait que les hospitalières pelouses d'adret. Les Romains, grands voyageurs et habiles constructeurs routiers, ont privilégié les cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Genèvre. Le long corridor mauriennais ne se découvre donc une vocation de grande voie de communication qu'avec les Carolingiens, puis avec la Maison de Savoie.

Dans ce contexte spatial et historique, le bourg de Saint-Michel ne sort que très lentement de l'obscurité. Fugitive et douteuse mention en 739 sous le nom de *Magus* ; puis lente émergence dans des documents de 1112 *(Ecclesia beati Michaelis)* et de 1200 (le comte Thomas confirme à la bourgade ses droits ancestraux sur la vallée du Lou en Tarentaise), avant de retenir l'attention des voyageurs à partir du XVIe siècle, preuve qu'elle reçoit de ses liens directs avec le souverain et du passage sa première renommée.

Encore faut-il noter que le jugement sévère des passants ne promeut pas notre cité au tout premier plan. Pour Minucci en 1549, *«Saint-Michel est plutôt une pauvre maison entourée de murs qu'un château»*. En 1568, le pasteur Godefroy évoque cette *«petite ville du pays de Savoie, pierreux et fâcheux chemin qu'il faut suivre le long d'un torrent, passage trop étroit, peuples rudes, femmes malpropres ayant grosse gorge»*. En 1787, Pison du Galland se montre plus sensible aux charmes de l'auberge presque neuve du Petit Turin, où *«on y boit un vin nommé de Saint-Martin ou plus communément de Saint-Julien, d'un nom d'un village voisin où est le vignoble, qui est assez bon»*.

Carte de Saint-Michel, 1790

Pas très flatteur non plus, La Bourbonnais (déçu, il est vrai, par un souper *«constitué d'un morceau détestable de chamois»*) s'étonne beaucoup du Pas-du-Roc, *«lieu remarquable par les vents qui s'y croisent et qui sont insupportables. C'est là que les dames de Saint-Michel rencontrèrent en 1816 le gouverneur, au-devant duquel elles avaient été. Elles en étaient aux compliments d'usage lorsque le vent, qui n'a aucun procédé de galanterie, vint les chercher sous leur robe et les caressa avec tant de brutalité qu'elles ne purent s'en débarrasser qu'en se jetant à terre aux pieds du gouverneur. Son Excellence rit beaucoup de cette attitude un peu trop respectueuse»*. Richard (1836) sous un meilleur jour, parle d' *«un joli village traversé par de jolies maisons et dans un site charmant. Il semble sortir d'un bouquet de verdure»*. Quelle image retiendraient-ils aujourd'hui, quand l'aspect du bassin a considérablement changé par la déprise agricole et la dégradation d'un paysage humanisé si doux dans son écrin de rochers et de falaises abruptes ?

Vue aérienne de Saint-Michel, saisissante illustration d'une cité corsetée par la montagne. Comparer avec la carte de 1790. En 1984, la déviation libère la ville du flux automobile accru par le tunnel routier du Fréjus.

On ne sait à quelle date les Templiers (cet ordre de moines-soldats fondé à Jérusalem en 1118) sont venus se fixer à Saint-Michel. Toujours est-il qu'ils y possédaient une dépendance dont le nom a traversé les âges et désigne aujourd'hui l'usine du Temple. Contrairement à la Tarentaise, où les ordres religieux s'attachèrent au développement des alpages, il semble que ce soit surtout à la voie de passage que s'intéressaient les Templiers en Maurienne. Lorsque l'ordre du Temple fut supprimé en 1312, les biens de Saint-Michel passèrent à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mais l'on continua à parler de «la maison du Temple de Saint-Michel». Au début de ce siècle, l'emplacement qu'acheta Louis Renault, pour bâtir son usine, était occupé par une ferme et les restes d'une chapelle (P. DOMPNIER, Histoire des communes savoyardes, *t. III, p. 402). On observe le site du Temple en haut à droite sur la photo.*

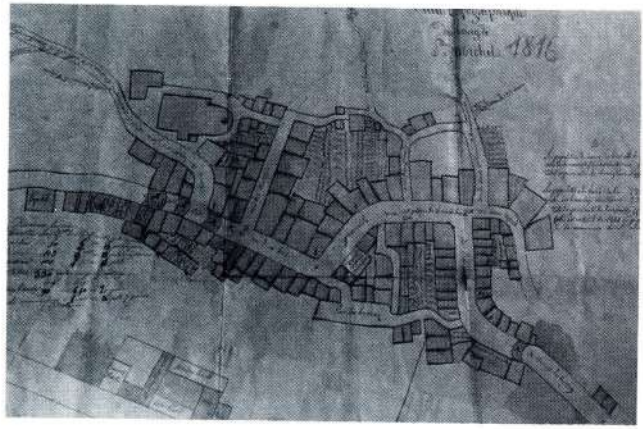

Au temps des seigneurs

LE SYSTÈME FÉODAL A GERMÉ dans les conditions d'insécurité qui ont suivi la chute de l'Empire romain. Les Sarrasins n'auraient pas manqué de s'installer à Saint-Michel, avec la complicité (dit-on) d'une femme du lieu, Siagria, qui en aurait profité pour se tailler une belle seigneurie. Le testament du patrice Abbon (5 mai 739) lègue à l'abbaye de la Novalaise un domaine appelé *Magus*. S'agit-il de Saint-Michel comme d'aucuns l'ont soutenu avant que le chanoine Gros n'ait fait justice de cette opinion ? Il faut attendre la charte (3 décembre 1112) de Berlion et Guidrey, premiers seigneurs connus possessionnés à Saint-Michel, pour signaler l'entrée du bourg dans une histoire féodale où il affirme ensuite sa présence jusqu'à la Révolution.

Les fiefs

Certes, on sait peu de choses sur les débuts, sinon que Saint-Michel passe aux mains des premiers comtes de Savoie, qui en font un de leurs principaux bastions en Maurienne centrale, face aux seigneurs de La Chambre et à la *«terre épiscopale»* de Saint-Jean. Des fortifications montent la garde sur le plateau de Chambarlet dès le XIIe siècle. A partir de 1287, un châtelain représente le pouvoir comtal à Saint-Michel. A trois lieues de Saint-Jean aux mains de l'évêque, il veille sur les intérêts du souverain en pleine ascension, un peu comme le châtelain de Melphes-Salins tenait à l'œil l'archevêque de Moûtiers en Tarentaise. Autour de ce pôle administratif, la petite ville prend de l'essor, organise foires et marchés, bénéficie d'exemptions d'impôts et conquiert des libertés communales qu'elle a soin de faire confirmer, par exemple en 1369. La bourgade protège ses bourgeois, s'administre par des syndics et des procureurs librement élus.

Une brève histoire de la mestralie (l'une des cinq de Maurienne) donne une idée des évolutions de la société locale. La mestralie s'étend sur neuf paroisses, du pont de Villarclément au Pays de la Vernaz. En 1599, le duc

Charles-Emmanuel Ier en vend les revenus aux seigneurs Pierre et Balthazard de Duin de Mareschal, barons de la Val d'Isère, pour *«dix mille écus d'or du soleil»*. En juillet 1608, la mestralie est érigée en baronnie et inféodée aux frères de Duin. Mais les habitants entendent rester sujets immédiats de la Couronne. La Cession est donc annulée dès 1609. La communauté a payé 6000 ducatons et 13 florins : *«la dicte mestralie approchant le nombre de trois à quatre mille personnes supplie très humblement la dite Altesse leur faire cette grâce ne permettre que les plus anciens de ses fidèles sujets... lesquels ne se sont mesfaits en rien que ce soit à son service dépendent jamais que immédiatement de ladite Altesse puisqu'il a plu à icelle les déclarer inaliénables à jamais de sa couronne pour lui et ses successeurs par patente concédée et contrat juré passé par ladite Altesse...»*.

La petite cité elle-même baigne dans le système féodal. Elle possède des fiefs nobles, tel celui autrefois propriété de Pierre Bonivard, seigneur de la Barre, *«acquis avec les autres communautés de la mestralie de noble Pierre de Lambert, seigneur de la Croix et de la Barre, président de la Chambre des Comptes par contrat du 18 janvier 1525 pour le prix de mille écus d'or du soleil»*. Le 29 décembre 1773 encore, la communauté, par la voix de son délégué Jean-François Grassis, confesse *«tenir en fief noble et arrière-fief de Sa Majesté Victor-Amé troisième»* de nombreux biens, par exemple une rente féodale en indivis avec les demoiselles Anne et Marguerite d'Albert, assise surtout dans les hameaux de l'Etraz et du Noirey : *«trente quatre sols six deniers et obole forts quatre sols viennois, cinq sols et demy bon viennois et la moitié d'un denier gros tournois à O rond»*. Pour *«autres diverses pièces»*, elle touche des servis en nature : dîme du foin, du blé, des agneaux qui se nourrissent dans certaines maisons et granges... De plus, les familles des nommés Delestra ont reconnu être *«homme lièges et fidèles de ladite communauté»*.

Voici encore les revenus féodaux du Mas du Mollard, appartenant pour moitié à la communauté et pour l'autre au Chapitre de Saint-Jean (droit acheté à Jean-François d'Humbert). Ce mas s'étend de la charrière publique du dessus (chemin du Mollard au Vigny) jusqu'à la rivière d'Arc : environ 260 fosserées de vignes, 10 seyterées de pré, 11 maisons et 2 seyterées de terre. Il rapporte annuellement *«la moitié de trente quatre sols sept deniers obole et demi picte forts par les possesseurs et tenanciers dudit mas avec la moitié des laods et vends usages et autres tributs»*. La communauté reconnaît devoir à Sa Majesté, à chaque changement de souverain, *«la moitié d'un talent soit besan d'or... la chevauchée ou cavalcade»*. Elle possède aussi, pour un quart, le mas de Villard Bernon (1/4 au chapitre et 1/2 aux nobles frères d'Albert). Ce fief provient également de Jean-François d'Humbert et il produit sept sols, six deniers, une émine de seigle et une demi-émine d'avoine avec *«le quart des laods rentes commissions échuttes, et autres droits dépendants»*. Pour ces fiefs, la Couronne reçoit *«vingt-cinq écus d'or sol de sept florins et dix sols pièce»* de vingt ans en vingt ans pour *«le laod d'indemnité soit d'amortissement»* (les premiers vingt ans ont commencé le 25 avril 1609).

L'esprit chicanier des Savoyards a trouvé un terrain favorable dans cette complexité. Par exemple en février 1613, les communautés de la mestralie sont condamnées à payer au Trésor 120 écus d'or à cause de leurs fiefs. Mais l'on a oublié les paroisses de Saint-Julien et de Saint-Martin-d'Arc dans la répartition de la somme ; d'où la protestation de Saint-Michel. Plus tard encore, le sieur Grassis déclare que *«les fiefs, rentes, servis et autres ci-devant*

reconnus n'étant d'aucun revenu, la ditte communauté n'a pu faire le payement de la cavalcade qui fut imposée en 1742». A l'heure des affranchissements féodaux, on imagine les embrouilles...

Les affranchissements

Les édits d'affranchissement de 1762-1771 font du royaume sarde un précurseur de la société moderne. A Saint-Michel, l'étude des contrats passés entre les détenteurs de fiefs et les communautés donne une image de la mosaïque féodale à la veille de la Révolution. Par un acte du 26 novembre 1769, sous réserve d'autorisation de Sa Majesté, les communautés de Saint-Michel, Valmeinier et Saint-Martin outre Arc sont libérées par le Chapitre de la cathédrale de Saint-Jean *«de toutes les rentes, servis et droits seigneuriaux quelconques dépendants de la rente féodale... appartenant audit Chapitre»* pour le prix de 2000 livres. Cette rente tombait anciennement dans l'escarcelle de Nobles Jean-François et Guillaume Champion, qui en ont passé reconnaissance au duc Louis de Savoie le 24 avril 1453. Les fils de ceux-ci l'ont reconnue de même en faveur du duc Philibert le 29 mai 1481 et ensuite le 24 février 1500. Comment est-elle passée au Chapitre de Saint-Jean, qui la reconnaît le 3 août 1700 ? Quoi qu'il en soit, comme elle est héréditaire, le Chapitre a pu exiger le prix de l'affranchissement. Les archives conservent de nombreux cas semblables concernant les nobles de la Motte, Martin Sallières d'Arve (2500 livres), Bérard, de Mareschal et du Pont, après transactions de 1373 à 1689 avec les du Mollard et autres d'Albert...

Voilà de beaux exemples de la mobilité des fiefs. Et aussi des injustices du système. L'anoblissement de Jean-Balthazard d'Albert en 1635 avait soulevé de vives protestations chez les communiers d'Orelle, obligés désormais de supporter la taille qui pesait auparavant sur les biens du nouveau noble, dispensé du fait de son anoblissement. Ce dernier finit par verser 8000 florins d'indemnité pour compenser la surcharge d'impôts retombant sur les communiers. A Saint-Michel, Dominique Favre a fait preuve lui aussi d'une boulimie d'acquisitions, alourdissant d'autant la taille des fonds roturiers. En sens contraire, des biens nobles font retour à des roturiers, mais continuent d'échapper à l'impôt faute de révision des tailles. Au XVIIe siècle, syndics, conseillers et communiers de Saint-Michel supplient *«humblement nos seigneurs des comptes, disant que divers particuliers roturiers ont acquis depuis quelque temps divers biens nobles qui ne sont point tirés ni cotisés en taille et lesquels les officiers locaux n'osent pas charger sans autorité...»*. La chronique des temps anciens, nourrie de ces combats pour conquérir les moyens matériels de la liberté, ne l'est pas moins par la réalisation des idéaux spirituels d'une communauté très croyante comme toute la Savoie de l'époque.

En arrivant de Modane, le Plan d'Arc et le quartier de Bournagonthier au début du XIXe siècle (estampe de Cockburn).

Une religion populaire

REPORTONS-NOUS AU TEMPS où Mgr Hercule Berzet était évêque de Maurienne (1657-1686). Ses visites pastorales minutieusement organisées créaient chaque lustre l'événement dans toutes les paroisses. A Saint-Michel, tout est prévu. La chambre de l'évêque au presbytère ne doit pas contenir autre chose que le lit, une petite table, deux sièges, de l'eau bénite et quelques tableaux de dévotion (si possible). Le prélat arrive avec une suite de neuf personnes et *«l'on tiendra un nombre de chevaux attachés prêts»* pour chacune. Le menu conseillé consiste en *«une fricassée, du potage, une sorte de viande ou deux le plus pour le jour que l'on mange de la chair»* ; pour le dessert *«un peu de fromage ou autre fruit»*. Malgré la solennité de l'accueil, on essaie de garder la mesure. Le repas ne devait pas dépasser une certaine somme et la part du pauvre n'était pas oubliée.

Les *«actes de visite pastorale»* forment une source précieuse sur l'état des paroisses. Mgr François-Hyacinthe Valpergue de Mazin, reçu en 1700 par le Rd curé Barthélemy Portaz et *«la dévote confrérie du Très-Saint Sacrement en habits blancs et par les syndics, conseillers et communiers du lieu avec les cérémonies accoutumées»* a laissé des consignes significatives. La visite commence par

l'église et le maître-autel. Elle continue par les autels latéraux (les «chapelles»). Elle renseigne sur la richesse et la variété de la vie liturgique, les fondations et honoraires des prêtres, les coutumes attachées à chaque édifice implanté tant au chef-lieu que dans les hameaux : La Buffaz (St-Etienne), Le Châve (St-Louis-Roch-Sébastien), Les Teppes (St-Roch et Sébastien), Villarbernon (St-Bernard), L'Etraz (St-Sébastien), Le Noirey (St-Bernard), Les Sordières (St-Benoît et Nicolas), La Saussaz (Ste-Anne), Sublet (St-Jean-Baptiste) ; et, en ville, N.D. de Pitié au château du Vigny, Notre-Dame à l'hôpital, Sainte-Anne. D'autres ont disparu : St-Marcellin, en piteux état en 1700 (son portail orne aujourd'hui l'accès à la cour de la maison Perruchetti), St-Jean du Temple (à l'origine propriété de l'Ordre des Templiers), St-Sébastien, St-Roch et Ste-Lucie (entre la cure et l'église) ; les deux édicules jumelés au-dessus de l'église sous le Saint-Nom de Jésus et de N.D. des Carmes ; St-Antoine fondée en 1646 près de la Voûte ; N.D. de Grâce ; St-Joseph ; St-Louis du Mollard et celle des Pénitents à l'emplacement de la cure actuelle où, en 1700, *«des confrères et consœurs s'assemblent tous les troisièmes dimanches et toutes les fêtes principales de l'année et y font l'office à l'honneur du Saint-Sacrement»*. N'oublions pas les chapelles du Châtelard (la dernière à disparaître, parce que située sur le tracé de la déviation de 1984) et de La Saussaz (Ste-Anne). L'ensemble de ces modestes édifices atteste la vigueur d'une foi populaire qui animait la densité de la vie quotidienne.

Bien renseigné par ces témoignages sur les Temps Modernes, on l'est moins sur les origines. D'après la tradition, l'église primitive de Saint-Michel se dressait dans la rue Saint-Marcellin en amont de la première route. Néanmoins, en 1738, elle se trouve déjà à sa place actuelle. Les comptes des syndics aident à reconstituer ses vicissitudes. Dès 1640, le clocher s'anime d'une horloge à poids. Un homme est chargé de la «conduire». La même année, on refond la grosse cloche. En 1649, on procède à sa *«ligature»* (cerclage de fer) pour la renforcer. La vie liturgique intense oblige à changer les cordes fréquemment !

Suite à la visite de l'évêque, le conseil décide en 1666 la réfection du tabernacle *«qui était vieux* (sculpté en 1586), *vermoulu et défiguré»*. Jacques-Louis d'Embrun a fabriqué le nouveau, aidé par Michel Bernard, sculpteur de Modane, et Laurent Porte d'Avrieux *«pour avoir doré et coloré la porte de çà et là dudict repositoire»*. En 1670, la communauté enrichit la garde-robe d'habits sacerdotaux. Elle achète deux tuniques et quatre chasubles au Tignard Marius Duc, habitant à Turin. En 1694, on entreprend la construction d'une sacristie à l'extérieur de l'église, à l'Ouest du clocher actuel. Pierre-Jean maître-maçon originaire de Fontainemore en Val d'Aoste, se voit confier le travail. Son ouvrage, en 1783, réclame des réparations, tout comme, en 1786, deux cloches, dont l'une est cassée depuis plusieurs années et l'autre *«d'un son très discordant»*... Le cahier des comptes révèle ainsi l'intensité des relations et des migrations internes au duché, notamment pour les artisans spécialistes et les artistes.

Le 24 juin 1826, Mgr Billiet demande à la population d'envisager la construction d'une église neuve plus spacieuse. Dès 1817, on y avait déjà pensé en déplaçant le cimetière pour libérer l'espace nécessaire. Et l'entrepreneur piémontais Parloz avait restauré la cure en 1822. La construction de l'église, de style inspiré du byzantin à coupole, commence en 1830, entraînant un boule-

Le chœur actuel de l'église. Le tabernacle, le Christ à l'étendard et les reliquaires proviennent de l'autel construit en 1830. Le grand Christ et les statues de saint Jean et de Marie, datées du XIVe siècle, ornaient l'église primitive.

versement du paysage traditionnel. Seul le clocher, construit en 1753 et restauré en 1809, a été conservé. Le chœur, qui regardait jadis vers l'Orient, s'oriente maintenant vers l'Ouest. Et des pourparlers s'engagent dès 1830 pour ouvrir une nouvelle voie d'accès : l'actuelle rue Célestine, la bien-nommée. Pour le maître-autel, commande est passée aux frères Gilardi, sculpteurs originaires de Campertonio en Valsesia, qui s'engagent à le construire *«à la romaine»* suivant le grand plan choisi par l'archiprêtre Rd Thomas Jourdain : 8 colonnes rondes, 2 pilastres carrés et isolés à dorer jusqu'au sommet, soubassement de l'autel en mélèze et le reste en sapin, tabernacle conforme au plan surmonté de son crucifix... Le clergé semble laisser peu de place à l'inspiration et à la créativité des artistes, excepté pour quatre reliquaires sculptés et dorés *«suivant le goût du sculpteur...»*.

Pour couvrir la grosse dépense, on a établi un octroi (taxe sur les transactions les jours de marché) et vendu la part revenant à la commune de la montagne du Lou sur le versant bellevillois, en Tarentaise. Hélas, dès 1835, le plancher, pourri par l'humidité, réclame des soins. On décide de le refaire en pierres plates des carrières de La Praz. De même, la grosse cloche, refondue en 1846 par Paccard d'Annecy, doit retourner à l'usine dès 1866 : elle s'était brisée pour avoir trop sonné lors de l'inondation de juin ! Le conseil en profite pour porter son poids à 900 kgs. Les fidèles reconnaissent aujourd'hui encore leur dette envers des hommes de valeur – Marcellin Bertrand syndic et Rd Thomas Jourdain curé de Saint-Michel de 1814 à 1850. Ce dernier repose dans l'église, à gauche, sous les marches conduisant au chœur.

Les peintures murales de 1830, sans grande valeur artistique, ont nécessité de nombreuses restaurations. En 1931-32, Giovanni Furlani, Dante Vanzo et un ouvrier s'attellent à renouveler ce décor. Ils peignent à la chaux et à l'œuf : excellentes sur murs très secs, les couleurs s'estompent rapidement dans l'humidité ambiante. Il faut donc une nouvelle restauration et même refaire du neuf : le peintre René Bruno d'Aiguebelle s'en charge en 1983.

Légèrement endommagée par les hostilités de 1939-45, la façade orientale a été redessinée et dotée de vitraux qui assurent un éclairage naturel. Cette histoire mouvementée explique qu'un petit nombre seulement d'œuvres d'art rappellent l'église primitive. Parmi elles, quatre tableaux signés par la lignée des peintres saint-michelins Dufour. Le plus ancien, représentant la Cène (3 m sur 2 environ) date de 1636, avec un blason peint à côté de la date dans l'angle inférieur droit (aigle, tour, couronne). Deux autres, l'un montrant la crucifixion, l'autre le Saint-Suaire, remontent à 1663. Le dernier – saint Michel arrachant les âmes du Purgatoire – date de 1734 : il ornait le maître-autel dans l'ancienne église.

Le concile Vatican II a entraîné des transformations du chœur. L'ancien maître-autel disparaît. Un grand Christ du XVIIe siècle attire désormais les regards, entouré des statues de saint Jean et de Marie (viennent-elles de l'ancienne église ou de la chapelle des Pénitents ?) et de quatre reliquaires.

Les archives locales permettent heureusement d'imaginer la vie de foi qui s'exprimait dans ces bâtiments soigneusement entretenus, rénovés et décorés par la communauté.

Les premières confréries (celles du Saint-Esprit) sortes de sociétés de

La Cène, tableau du peintre saint-michelin Dufour (1636), église de Saint-Michel.

secours mutuel avant la lettre, expriment la solidarité entre les habitants. Les confrères confiaient à un des leurs la charge de procureur (trésorier). En 1700, la paroisse de Saint-Michel compte sept confréries du Saint-Esprit, une par village. Celle du bourg, la plus riche, jouit d'une rente de 165 florins 3 sols en argent, dix charges de vin, vingt-quatre quartes de seigle et de blé. De janvier à juin 1700, elle a distribué du pain et du vin aux pauvres et donné un setier de vin au Rd curé. La communauté savait aussi accueillir l'étranger et le pèlerin. La maison de l'hôpital, attestée dès le XIe siècle, assurait le gîte et le couvert aux pèlerins en route pour Rome. En 1700 toujours, une maison située au bourg-d'en-bas remplace le vieil édifice. On y trouve quatre lits. Les pèlerins étaient traités différemment selon leur condition. *«Chaque prêtre et religieux et malade recevait demi pot de vin deux sols pain blanc et un sol de pitance, le potage et le lit ; pour chaque autre pèlerin une livre gros pain de seigle, un quartin de vin, la soupe et le lit»*. La rente de l'hôpital se montait à 495 florins, la moitié assurée par environ 8 fosserées de vigne. Le procureur de l'hôpital prêtait parfois de l'argent à des familles dans le besoin. Il éprouvait ensuite les pires difficultés pour en obtenir le remboursement, souvent sur plusieurs générations. On doit noter la continuité et la durée assez extraordinaire de cette maison de l'hôpital, fidèle à sa vocation d'accueil pour les personnes en difficulté jusqu'à une date récente : un incendie, durant la dernière guerre, y a malheureusement mis fin.

Les documents nous renseignent aussi sur les coutumes locales. Dans les dures conditions du temps, on faisait confiance à Dieu. En 1677, Rd Roche vicaire reçoit ainsi deux livres deux onces de cire blanche et une demi-livre d'encens pour servir *«tant à l'ouverture et clôture du jubilé que pour les cérémonies accoutumées faites annuellement pendant neuf jours pour la conservation des fruits de la terre»*. Dans la ligne du concile de Trente, les fidèles s'instruisent aux prédications du P. Fabien, capucin, qu'ils récompensent de quatre onces de safran et d'une «boîte». Quelles expéditions aussi pour obtenir la bienveillance de la Vierge au cours de deux processions annuelles attestées par la dépense en chandelles de suif nécessaires à leur bon déroulement : l'une à l'église de N.D. de Beaune pour la conservation des fruits de la terre ; l'autre à la chapelle N.D. du Charmaix au-dessus de Modane ! Sage précaution, on amenait un cheval pour secourir les défaillants. Huit personnes portaient la croix et les ornements.

La chronique fait également revivre des fêtes colorées, comme la Fête-Dieu. A la grandiose cérémonie célébrée dans l'église succédait le parcours des rues décorées de feuillages. La foi faisait alors parler la poudre et les «boîtes» en signe de joie, *«pour faire honneur à la procession»* ! Un cahier des comptes de 1656 garde mémoire de la dépense en poudre par la communauté pour les *«mousquetaires qui ont accompagné le Saint-Sacrement»*. Saint-Michel a donc connu la religion populaire des siècles passés, qui a tant marqué les mentalités et les solidarités, et tellement embelli églises et chapelles.

Mais le bourg se signale par une originalité qui le différencie du reste de la Savoie et l'intègre à la Haute-Maurienne. Il a connu la vogue des *Mystères*. Son peuple a participé à cette action religieuse et culturelle collective qui venait, d'une année sur l'autre jusqu'au premier tiers du XVIIe siècle, rompre la monotonie des jours. Un grand nombre d'intervenants, dont certains acteurs principaux capables de mémoriser de très longs textes en patois ou en français, jouaient ces mystères, dédiés en action de grâces après une épidémie de peste. De généreux donateurs subvenaient à la dépense, tel Claude Bertrand, bourgeois qui lègue 30 florins en 1577 pour la représentation du *Mystère de la Passion*.

La religion populaire exprime un profond courant culturel local. Elle a sans doute assumé les vieux cultes païens, christianisés dans les activités processionnelles : ne dit-on pas que le pèlerinage à N.D. de Beaune a pris la place d'un temple antique très connu ? Une vieille coutume semble restée rebelle à toute cure de christianisation : le Carnaval, selon une immortelle tradition qui fête le retour des beaux jours. Les débauches païennes auxquelles il donnait occasion ont de tout temps irrité les autorités, impuissantes à contenir les excès. Le déguisement protecteur et la folle ambiance ont permis aux Saint-Michelins, comme aux citoyens de tant d'autres villes d'Europe, d'échapper aux tabous et aux contraintes sociales. Ils bravaient malicieusement l'ordre établi, mais sans grand danger pour les lendemains. Car l'Eglise veillait.... En 1673, le curé demande l'autorisation à l'évêque *«d'exposer à la dévotion du public le très Saint-Sacrement pendant les trois derniers jours de Carnaval pour arrêter là le scandale qui arrive ordinairement pendant ces trois derniers jours»*. La vigilance de l'Etat ne se relâchait pas non plus, mais les Saint-Michelins restaient très attachés à leurs souverains, ne manquant jamais de le manifester, belle occasion de faire la fête ! Ils célébraient les naissances princières par une

action de grâces en l'église. Que vienne à passer Sa Majesté ou un membre de la famille royale, c'était liesse avec arc de triomphe décoré de rubans bleus, de couronnes de fleurs et de panneaux peints aux symboles et devises de la Maison de Savoie.

En passant par Saint-Michel

SAINT-MICHEL DOIT SON PREMIER ESSOR au passage vers le Mont-Cenis. Comme toutes ses semblables mauriennaises (Maurienne = le mauvais ruisseau), elle a dû lutter contre les torrents. Toute cette histoire passe par le pont du Poucet sur l'Arc en aval de la Denise, point noir sur la route du Cenis. Originellement construit en pierres à grands frais, puis en bois à la suite des divagations du ruisseau du Poucet et des crues de 1593, 1610, 1680 et 1685, il faisait le tourment des usagers et des communautés chargées de l'entretenir. Emporté par les eaux impétueuses, on l'a parfois rétabli de façon précaire. En 1669, marchands et voituriers, par l'intermédiaire du fermier général du dace de Suse, ont menacé *«de quitter entièrement la route et passage de la Savoie, ce qui portera un notable préjudice aux intérêts de son Altesse Royale et à tout l'Etat»*. Le duc ordonne peu après de rétablir le pont *«le plus promptement que leur sera possible»*. Et Saint-Michel dut en assurer l'entretien aux deux tiers, le troisième incombant à Beaune. Chaque fois qu'il fallait reconstruire, on trouvait difficilement un accord entre les communautés de la mestralie, en particulier pour les bois nécessaires, chacune arguant de la ruine de ses forêts. Saint-Michel se plaint notamment *«d'avoir déjà donné les plus belles pièces qui fussent en la forêt de la confrérie»*.

Il fallait aussi, par le pont de la Martinette (situé un peu en amont du pont du Chatelard actuel) assurer les communications en direction du Galibier et des paroisses de rive gauche, en solidarité avec Valmeinier, Saint-Martin-d'Arc et Valloire. Construit en bois, l'ouvrage réclamait de fréquentes réparations : en 1790, neuf ans après une complète réfection, tout est à refaire et les communautés soulignent la difficulté de se procurer du bois de mélèze. En 1825, elles demandent de suspendre la nouvelle construction, le temps d'étudier quelle serait la dépense pour un pont de pierre. L'ingénieur de la province refuse, parce qu' *«il n'était pas dans les vues du gouvernement de laisser construire des ponts de cette nature dans la supposition d'une guerre»*. Il faudra attendre la deuxième moitié du XIXe siècle pour qu'un ouvrage de pierre à deux arches enjambe l'Arc. En outre, le pont de la Neuvache n'est pas à l'abri des crues. Celle de 1843 fut particulièrement dévastatrice. La commune de Valloire ayant refusé durant trois ans de payer sa quote-part, le malheureux pont finit par s'écrouler.

Quant à la route, elle n'échappe pas non plus aux inondations. Le 1er juin 1688, le comte Tarin, intendant de Savoie, ordonne aux paroisses de la dépendance de Saint-Michel *«de députer chacune à proportion une quantité de bons ouvriers pour travailler et défendre le chemin de l'inondation en réparant les tornes faites comme aussi d'en construire»* là où le châtelain Grassis le jugera nécessaire. Les syndics et conseillers avaient déjà répondu en 1687 par l'intermédiaire du châtelain que *«les eaux de la rivière d'Arc sont si abondantes et si enflées*

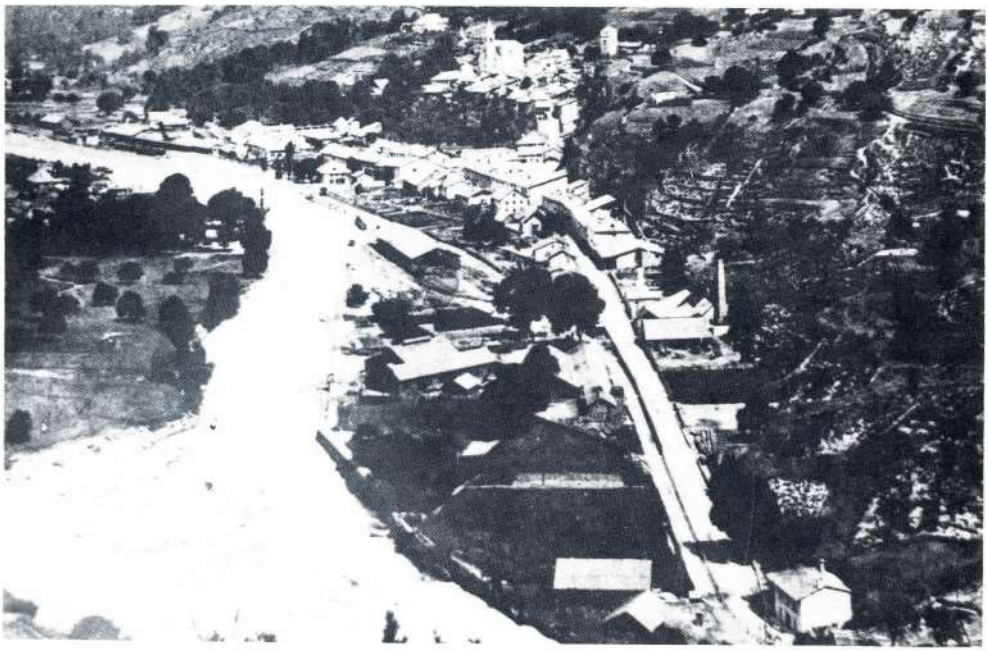

Saint-Michel à la fin du XIXe. Au premier plan, le Plan d'Arc et le quartier de Bournagonthier (borne Gontet).

que l'on ne saurait établir et fonder en sûreté des digues aux lieux nécessaires... que l'eau y est tellement rapide qu'elle emporte tout ce qu'on lui oppose» comme ce fut le cas pour les digues construites en 1685 et dont il ne subsiste pratiquement rien, bien qu'elles aient coûté très cher à la communauté : 200 ducatons en plus des 200 donnés par le duc, sans compter les nombreuses journées de corvée.

Pour éviter ces dépenses répétées et vite inutiles, la communauté propose d'en revenir au tracé plus ancien et d'ouvrir un chemin au-dessous de la chapelle Ste-Anne, à l'écart de la rivière. On l'attendra jusqu'en 1714. Dès 1692, l'autorité supérieure s'impatiente en des termes peu amènes pour le châtelain : *«Je suis surpris qu'étant l'homme du roi en ce pays-là, vous n'ayez pas plus de fermeté à faire exécuter ses ordres et que votre complaisance pour des mutins ait prévalu à votre devoir et au bien public».*

Depuis la fin du XVIIIe siècle, la route reçoit des améliorations programmées, non plus à coups de corvées, mais *«mises à prix d'argent»*. En 1774 et 1776, on répare deux avenues du bourg *«pour faciliter le charroi des sels des royales gabelles entreposés dans les magasins établis dans ledit bourg»*. L'entretien du pavement incombant aux riverains, on imagine les palabres... Vint Napoléon, qui inscrit en Maurienne son grand dessein routier. Depuis 1803 et pour une décennie, plus de 2000 ouvriers élargissent la route, la protègent de murs, la rendent plus sûre et capable de relier Lyon à Turin en 4 jours 1/2 dès 1813. A Saint-Michel, on s'efforce de mettre en valeur les axes transversaux.

Une délibération de 1849 approuve la réparation du chemin communal des Encombres, de sorte que les communes de Saint-Martin-la-Porte et Beaune *«auront un débouché plus aisé pour leurs vins»*. Le projet du pont de la Martinette en 1845 spécifie qu'il *«doit être approprié à sa destination qui est celle d'une route provinciale se rattachant à celle tendante de cette commune à la province de Tarentaise par le col des Encombres»*. Hélas, si le chemin de grande communication en direction du Galibier s'achève en 1892, celui des Encombres reste à l'état de projet : en 1893, la route atteint seulement le Noirey et, l'année suivante, l'Etraz. Et le Génie militaire refuse d'ouvrir un bon chemin. Le conseil municipal demande alors le transfert des crédits sur le chemin de l'Etraz à Villarbernon. Ce hameau est désenclavé en 1902. Le 4 janvier 1903, le conseil s'engage à prolonger le chemin n° 21 qui doit rejoindre le col des Encombres à un kilomètre au-delà de Villarbernon, afin d'aider la commune de Beaune. Celle-ci, pauvre et manquant de forêts (la principale richesse alors), n'avait qu'un maigre chef-lieu (église, mairie, deux ou trois maisons) très en aval : le Grand Village ou Villard Putier n'eut sa route qu'en 1953 ! Le Thyl, plus riche en forêts sur le territoire d'Orelle, avait inauguré la sienne dès 1902.

L'affaiblissement de l'activité agricole, le tarissement des échanges par les cols, puis la rapidité des communications par le fond de vallée ont mis en sommeil le projet de route par le col des Encombres. La population y tenait pourtant : le 15 août 1928, Eloi Rostaing et quelques amis firent le pari de franchir la passe en automobile. Ils le gagnèrent et revinrent par Moûtiers avec les honneurs de la presse.

On se rabattit sur une modeste piste (peu carrossable à l'approche du col) lorsqu'EDF construisit la ligne Villarodin-Albertville. L'antique chemin montagnard pourvoyeur des gigantesques foires à bestiaux de la Moyenne Tarentaise tomba dans l'oubli. On donna priorité à la voierie urbaine (démolition des deux voûtes gênantes pour les chargements ; agrandissement de la place du marché) et à la liaison avec les villages du Thyl et de Beaune (construction d'un mur gigantesque). Le vieux bourg historique perdit une partie de son patrimoine immobilier et les passages voûtés moyenâgeux qui lui donnaient tant de charme.

L'histoire des communications trouve son épilogue en 1984. Depuis le début du siècle, l'axe commercial et touristique du Mont-Cenis gagne en importance. Le tunnel routier du Fréjus (1980) accroît le trafic. Depuis le 1er juillet 1984, au grand soulagement des Saint-Michelins, une déviation met fin à une tradition d'étape vieille de plusieurs siècles. Mais Saint-Michel reste en bordure d'une circulation intéressante pour sa vitalité : en effet, le trafic en direction de Valloire et du Galibier traverse toujours la cité. Il représente 30% de la circulation estivale.

La place du marché, gravure d'André Jacques vers 1930.

Un comptoir commercial

SA SITUATION SUR LA ROUTE LYON-TURIN a fait de Saint-Michel une ville d'échanges et d'étape. Les routes transversales du Galibier et des Encombres ont renforcé son importance commerciale au temps où les crêtes rapprochaient les hommes.

Chef-lieu de la châtellenie de Maurienne au XIIIe siècle, Saint-Michel voit se développer un commerce actif confirmé par le droit de tenir un marché hebdomadaire et une foire annuelle, accordés en 1266 par Pierre II de Savoie moyennant une redevance. Le marché se tenait à la sortie du bourg vers Modane, là où la largeur de la rue l'autorisait sans trop gêner la circulation, même en cas d'émotion populaire, comme celles régulièrement provoquées par les poids et mesures utilisés, fort variables et sujets à contestation. La chronique fourmille d'exemples qui ont sûrement contribué à façonner les mentalités d'un bourg commerçant. Voici comment se comporte Dominique Bonnet en 1777. *«Elle s'est avisée au dernier marché d'avertir une grande partie de ceux qui y vendaient du beurre que s'ils voulaient attendre de le vendre après les neuf heures écoulées du matin, elle leur en payerait sept sols la livre, tandis qu'avant et après ladite heure il ne s'est vendu que six sols au prix le plus com-*

mun...». Et les consommateurs de se plaindre au conseil *«parce que dès lors, la plupart des vendeurs l'ont tout de suite porté chez ladite Bonnet qui ne le leur en a cependant payé qu'à raison de six sols et par là elle s'en est procuré une grosse quantité non pour son usage, mais elle l'a revendu à des étrangers»*. Un règlement de police de 1780 fait allusion à des pratiques semblablement préjudiciables au consommateur : certains achètent des quantités *«avant que les habitants aient le loisir de s'en procurer, au point que la plupart de ceux-ci en sont très souvent privés, principalement du beurre qui est indispensablement nécessaire pour leur ménage, particulièrement aux pauvres qui ne peuvent user de la viande»*. Il existait probablement un déséquilibre entre l'offre et la demande, comme le suggère l'attitude des bouchers qui vendent au public des veaux d'à peine huit jours, et des étrangers qui *«vendent publiquement auxdits marchés des agneaux et cabris de la même qualité qui répugnent à la vue»*. Pour éviter la pénurie des denrées de première nécessité, un règlement de 1790 prévoit que les étrangers ou ceux qui en auront commission ne pourront *«faire achat de denrées et de comestibles qu'après que les habitants en seront pourvus pour leur simple usage domestique, ce qui sera reconnu lorsque l'étendard qu'on exposera au cœur du marché sera enlevé»*. Les bouchers ne pourront servir les hôtes et cabaretiers avant les bourgeois et particuliers du lieu. Il leur est aussi défendu de cacher la viande et d'en vendre à quinconque les dimanches et fêtes pendant les divins offices.

Par-delà l'anecdotique, ces mesures éclairent l'histoire du passage et du trafic routier du Mont-Cenis. Au marché du vendredi, *«les denrées de neuf paroisses abondent, dont une grande partie passe en Piémont»*. Une délibération de 1784 décide d'augmenter le nombre des cabarets, parce que le marché est très fréquenté par les habitants des paroisses voisines et *«aussi particulièrement par quantité de commerçants de la Haute-Maurienne... pour l'achat qu'ils y font de denrées et principalement du beurre et fromage qu'ils portent ensuite vendre au marché de la ville de Suse»*. La chalandise ne venait pas seulement des paroisses voisines. En 1788, Marcellin Vognier et Gaspard Bertrand obtiennent la permission de donner à boire et à manger aux particuliers des paroisses de Saint-Martin et Saint-Jean-de-Belleville qui entreposent leurs fromages *«gruières»* dans leurs caves respectives du 1er septembre à fin octobre, avant de vendre massivement, à en croire une délibération évoquant *«l'entrepot très considérable des fromages gruières»* en provenance de Tarentaise par le col des Encombres. Cette importante voie d'échanges intervallées pour les produits agricoles va décliner en même temps que l'agriculture et le renouveau des moyens modernes de communication. Le marché de Saint-Michel perd de son importance et la communauté se trouve privée des redevances de l'octroi établi à la belle époque de 1832.

A son grand dam, car de tout temps elle a dû faire face à de lourdes charges pour assurer le passage du commerce international. Une requête du sieur Buniat (1669), fermier général du dace de Suse, affirme que *«les marchands et voituriers tant de la ville de Lyon, Turin que ailleurs ont fait des plaintes»* au sujet des mauvais chemins que l'on trouve de Saint-Michel à Lanslebourg et particulièrement le pont situé à la Denise en Maurienne, les marchandises et mulets étant en grand danger de le traverser. Trois semaines plus tôt, un mulet chargé de deux balles de soie n'avait-il pas basculé dans la rivière, bête et balles submergées ? L'entretien coûtait chez. Heureusement, le mauvais

temps et la neige apportaient quelque compensation en faisant le bonheur des cabaretiers qui hébergeaient plusieurs jours durant (voire des semaines) les voyageurs et agents de commerce, comme le montre le certificat du 3 mars 1812 signé de J.B. Collombet, maire-adjoint, à M. Constant, agent des maisons Valesque et Cie de Lyon, Bérard et Guérin de Grenoble, Ferrerali et Parore de Turin : *«du 13 au 17 février 1812, il y a eu successivement dans l'étendue de cette commune des quantités extrêmes de neige et de boue qu'ont rendu les grandes routes impraticables»*. Nous conservons d'autres «justificatifs de notes de frais» semblables, qu'explique l'existence à Saint-Michel d'entrepots de marchandises, dont une liste de 1813 donne une idée. M. Constant *«reçoit ici tous les deux jours deux fourgons montant et deux descendant, chacun attelé de quatre chevaux portant le poids ordinaire de 30 à 35 quintaux de marc»*. On apprend aussi qu'à cette époque, *«il en vient plus d'Italie que de France»*. Le développement des cabarets accompagne l'essor du passage et de l'activité commerciale. Le conseil réclame donc l'ouverture de six nouveaux en plus des sept fixés par l'arrêt du Sénat de Savoie de juin 1770. Leur nombre ira s'amplifiant jusqu'à 21 en 1816, la plupart situés le long de la grande route vers l'Italie. Les quartiers du «Petit Turin» et du «Petit Paris» (anciennement «La Samaritaine») illustrent cette vocation d'étape et le cosmopolitisme relatif régnant dans les auberges.

Le champ de foire à Saint-Michel.

Des enfants à instruire

SI L'ÉCOLE EST «L'ÉGLISE DES ENFANTS» selon le mot de Jean-Baptiste de la Salle, elle permet surtout au peuple d'administrer ses affaires et celles de la communauté. Ce facteur d'indépendance, les Saint-Michelins ne l'ont mis en place qu'en 1643. A cette date, il existe ici un recteur d'école. Mais les choses n'allaient pas loin. En effet, *«quoique plusieurs des bénéficiers fondés dans icelle soient chargés de ladite école»*, celle-ci n'ouvre que rarement, parce qu' *«il n'y a aucun salaire pour icelle»*. La situation s'améliore un siècle plus tard. Le 13 août 1753, les membres de la confrérie du Saint-Esprit s'organisent. Ils ont enfin pris conscience du problème, *«ayant fait attention que la jeunesse du présent lieu se perd et se dissipe pour n'y avoir aucune école fondée dans ladite paroisse, ce qui cause que la plupart des paroissiens sont illettrés et par conséquent hors d'état d'administrer leurs biens, encore moins ceux du public, et que les louanges de Dieu dans l'église cessent de se chanter n'y ayant aucune personne qui étudie...»*. Jugement fort équilibré ! La fameuse confrérie du Saint-Esprit, réunissant les chefs de famille d'une certaine aisance et disposant de revenus (taille et impôts ordinaires et extraordinaires des biens-fonds) les affecte *«pour les offices des fêtes de Pentecôte suivant la coutume»*, mais aussi pour la maintenance des bâtiments d'Eglise. Elle en investit une partie (144 livres) à la tenue d'une école qu'elle veut annuelle. *«Celui qui en sera chargé et nommé annuellement par le conseil du présent lieu enseignera à lire, écrire et chiffrer et même le latin à ceux qui y seront disposés jusqu'aux premières basses classes»*. Saint-Michel possède donc un petit collège ouvert toute l'année, signe de son appartenance au «milieu urbain» (les écoles rurales ne fonctionnent que de Toussaint à Pâques, et habituellement sans latin). Chef-lieu de la châtellenie de Maurienne, peuplée d'une petite bourgeoisie de notaires, d'avocats et de marchands, la cité se dote donc d'un établissement capable de *«fournir des sujets au collège de la province»*. Elle n'oublie pas la discipline *(«douceur et règle»)* ni la formation chrétienne : *«un jour de chaque semaine, ledit maître d'école, qui sera prêtre ou séculier au choix des nominateurs, est chargé d'enseigner le plainchant s'il se peut le matin et qu'il soit en état d'enseigner et le catéchisme l'après-midy»*.

La communauté se charge de le loger. A lui de s'occuper tout spécialement des enfants des héritiers et successeurs des confrères fondateurs. Les enfants des paroisses voisines ne pourront être admis que s'il reste de la place.

Peut-on connaître les résultats ? Sur les 54 personnes présentes à la fondation, 36 savent signer, les autres ayant déclaré *«être illettrées»*. Le taux d'alphabétisation des confrères est donc relativement élevé (66%) pour un bourg qui ne possède pas d'école digne de ce nom. Mais il faut se rappeler que les confréries du Saint-Esprit réunissaient les chefs de famille aisés. La fondation a-t-elle tenu ses promesses ? En 1782, une délibération sur les gages du maître montre que l'école est temporaire, ouverte du 5 novembre au 24 mars. Rémunéré sur la base de 17 heures par semaine, l'instituteur François Vachet vient des Arnaud, en vallée de Bardonnèche francophone et appartenant comme Saint-Michel à la Maison de Savoie. En octobre 1820, on recrute encore Outre-Monts Barthélemy Bonnet d'Oulx (province de Suse) pour instruire les garçons. Un document du 8 janvier 1850 révèle qu'à l'école fondée par les

confrères en août 1753 s'en est ajoutée une deuxième en 1771, grâce à Noble Favre de Marnix. Le total des rentes des deux écoles s'élève théoriquement à 307 livres, mais se trouve réduit à 74 du fait *«des modifications par diverses décisions. Il y a de plus un capital de mille livres en litige près la Cour d'Appel dont on ne retire rien depuis longtemps, provenant de la fondation de Marnix»*. Toutes deux ouvrent à Toussaint et ferment aux Rameaux. Le maître, obligé de se payer un aide pendant les mois d'hiver où la population scolaire augmente, reçoit un traitement de 170 livres. La maîtresse des filles (la séparation date d'octobre 1820) reçoit très inégalitairement 80 livres. Il est vrai que Victoire Bonnet a légué un capital de 1600 livres, dont le revenu doit payer une maîtresse d'école pour l'été. En 1855 encore, Amédée Vullien lègue tout ce qu'il possède à l'école communale, à charge au conseil de tenir classe ouverte pour les garçons toute l'année. Et l'on enregistre un des derniers legs (pour les filles) : celui de Rd Rochet, ancien grand vicaire de Maurienne. La rente du capital subit les vicissitudes du cours des obligations... du chemin de fer lombard-vénitien !

Les hameaux aussi ont fait des efforts pour instruire les jeunes. A La Buffaz, Alexis Jacob, fils de Jean-Baptiste, du Thyl, assure 3 mois 1/2 d'école pour un salaire de 45 livres. Sur le montant des rentes de 60 livres, 7 sont reversées au loyer de l'école, 8 pour les services religieux. L'école de Villarbernon, mieux dotée, se tient dans une étable durant 4 mois : Célestin Bertrand en assure le service pour 60 livres. F. Charvoz instruit les enfants de l'Etraz durant 3 mois pour 35 livres dans une étable ; de même aux Teppes avec le maître Barthélemy Dufour. Lorsque les legs ne suffisent pas à fonder une école, on procède à une souscription, comme au Châve où Louis Pascal fait la classe pour 32 livres. Disparité des situations ; modicité du salaire des maîtres-double-actifs comme Isaïe-Marcellin Thomasset qui a laissé des mémoires très significatifs à Valmeinier : la situation, tout en révélant une prise de conscience, n'était guère brillante.

Elle s'améliore avec l'arrivée des Congrégations religieuses. Après un essai infructueux, semble-t-il, des Frères de la Sainte-Famille, le conseil municipal confie en 1857 l'enseignement de la jeunesse féminine à trois sœurs de St-Joseph, vu *«l'insuffisance d'une seule maîtresse d'école pour une population de deux milles âmes environ»*. Ainsi les jeunes filles recevront-elles *«une instruction plus en harmonie avec les besoins du temps et ceux de la localité»*. Une école enfantine pour les 4-6 ans, créée dès 1883, a été confiée, par souci d'économie, aux sœurs institutrices. La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat mettra un terme à l'activité des sœurs, remerciées en septembre 1905.

Après le rattachement à la France, la loi sur l'enseignement primaire obligatoire votée en 1882 amène à régulariser les écoles temporaires des hameaux. Des regroupements se font parfois avec d'autres communes (hameaux des Basillères et des Sordières rattachés à Dousset, commune d'Orelle). Le conseil municipal, considérant que la plupart des élèves appartiennent à des parents pauvres ou peu aisés, n'avait pas attendu Jules Ferry pour voter, dès le 9 février 1879, la gratuité. En 1910, la ville se dote d'un groupe scolaire remarquablement adapté pour l'époque. La création des cours complémentaires en 1930 en montre cependant l'insuffisance. Approuvé en 1937, le projet de construire une école maternelle et d'agrandir le groupe ne trouve son aboutissement qu'en 1945. La scolarité obligatoire

jusqu'à 16 ans (1959) provoque la construction du Collège en 1971. En outre, le centre d'apprentissage devient un L.E.P., riche en formations adaptées à la région et à la pluri-activité montagnarde, notamment avec sa section-ski. L'annexe de Valmeinier fait de ce L.E.P. une réalisation quasiment unique en France.

Une longue tradition industrielle

SAINT-MICHEL A SU TIRER PARTI du relief et des eaux pour varier ses activités. Les moulins, nombreux, marchaient le long des torrents tumultueux et quelques ruines ou lieux-dits (Moulin Bertrand, moulins du Châtelard...) témoignent encore de leur travail. En 1672, Noble Jean-François Balthazard du Vigny acquiert de Jean Collombert les moulins proches du pont de La Saussaz. En 1750, Sébastien Grassis crée une fabrique de tôle noire et de fer blanc. Et le charbonnage survit. Vers 1860, M. Almidany, maître de forges *«ayant appris que cette commune possède dans sa forêt communale des bois qu'elle ne peut exploiter à cause de la difficulté des lieux et dont elle ne se sert en aucune manière, recourt à ce qu'il plaise au conseil vouloir bien lui accorder la quantité de sept à huit journaux pour charbonner»*.

En pleine zone houillère, Saint-Michel a su profiter des gisements d'anthracite, tôt exploités à usage domestique, puis industriellement. Dès 1786, une *«minière de charbon de pierre»* est accensée à Vincent Arnaud sous la caution de Jean-Baptiste Bernard pour 17 livres par an. Mais l'extraction de l'anthracite ne connaîtra un réel essor qu'à partir du XIXe siècle avec la multiplication des compagnies et des concessions : cinq en 1866 : les mines de Sordière et Chapolu exploitées par Charles-Félix Juillard ; du pont de la Saussaz (Cie Rambaud) ; de la Saussaz et du Châtelard (M. Dorlhac) ; de Saussaz-Raisseret (Cie Fontaine) ; de Gorge Noire louée en 1864 par la commune à M. Almidany et en 1869 à M. Gravier. La présence d'anthracite et de calcaire marneux favorise le développement des fours à chaux déjà exploités fort anciennement, puisqu'un règlement de 1810 énumère les conditions d'exploitation des carrières du Pas-du-Roc faisant partie des communaux indivis entre Saint-Michel, Saint-Martin-la-Porte, Thyl et Beaune. Il est établi notamment une taxe sur tous ceux qui travaillent à l'exploitation des carrières pour la confection de la chaux et du plâtre. C'est le début d'une exploitation à des fins commerciales, puisqu'à la même époque Jean-François Collombet déclare *«vouloir faire une cuite de gypse»* et promet, aussitôt la vente faite, de payer les douze francs prévus par le règlement. A une date non précisée, les carrières du Pas-du-Roc deviennent propriété indivise de Saint-Michel et de Saint-Martin-la-Porte (Thyl et Beaune ayant perdu leurs droits à la suite du partage des communaux indivis entre les quatre communautés).

L'état des chaufours de 1835 (fours situés au pied des carrières du Pas-du-Roc) mentionne Maurice Juillard avec 6 fours de 60 setiers et 5 de 100 setiers ; Pierre Argentero avec un four de 60 setiers. L'état de 1840 montre le développement des fours Argentero, qui passent à 8. Le nombre d'exploitants augmente lui aussi. En 1857, l'évolution technique introduit les fours dits *«coulants»* (que l'on recharge de façon continue), les autres étant qualifiés de

«dormants». Charles Argentero exploite 4 fours dormants et 1 coulant ; Charles-Félix Juillard 2 dormants et 1 coulant ; Joseph Michelland un dormant et Jean-Antoine Point trois fours dormants. Créés en 1860, les Etablissements Pelletier et Cie prennent du poids à partir de 1867 avec 60 à 70 tonnes de chaux vive ou blutée par jour (20 000 tonnes par an), grâce à deux chaudières à vapeur de 60 chevaux ensemble et à une machine à vapeur de 25 chevaux fonctionnant à l'anthracite extrait sur place (17-18 t/jour). Une bonne centaine d'ouvriers en été (30 à 40 en hiver) cuisent la chaux dans 14 fours. Devenu compagnie anonyme des mines, cet établissement obtient en 1872 l'autorisation de construire un petit chemin de fer sur le pont du chemin des Casses à la Saussaz afin d'exploiter plus commodément les mines d'anthracite situées sous la Buffaz. Plus modeste (12 à 15 emplois), la société Juillard et Christillin fabrique aussi 25 tonnes de chaux par jour. La construction du chemin de fer Victor-Emmanuel, les travaux d'endiguement de l'Arc et de l'Isère, la percée du tunnel du Cenis et les travaux d'amélioration de la route Chambéry-Turin donnent un essor à cette industrie de la chaux et lui ouvre des débouchés extérieurs. Juillard-Christillin devient fournisseur officiel pour les tunnels du Fréjus et du Saint-Gothard. Il étend ses activités en Val de Suse et dans le canton de Vaud. Le dictionnaire des gens célèbres de Savoie le qualifie de *«premier grand industriel mauriennais»*. L'abandon progressif de la chaux dans les constructions a mis fin à cette activité florissante avant la Deuxième Guerre mondiale.

A la même époque, on trouvait à Saint-Michel quantité d'ateliers artisanaux situés pour la plupart dans le quartier de Bournagonthier et du Plan d'Arc, première «zone industrielle», la présence de la *biaillière* (canal) du Plan d'Arc n'étant pas étrangère à cette concentration. En 1812, une clouterie y produit les clous nécessaires à l'usage local (d'ardoises, de souliers). Le cloutier achète son fer aux fabriques de la Praz ou de Fourneaux. Il travaille seul et pas à temps complet, *«soit à cause de l'eau qui manque quelque fois, soit à cause des travaux de la campagne»*. Même un notaire comme Joseph-François Francoz (qui projette de monter une forge) ou un aubergiste comme Claude Chamousset (désireux d'édifier une forge de maréchal mue par une roue d'eau afin de fabriquer les clous nécessaires dans l'exercice de l'état de bourrelier ainsi que dans l'exploitation de son auberge - ferrage des chevaux !) pratiquent la double-activité. Ils voisinent avec Antoine Gardet, maréchal-ferrant, et les frères Traversaz, tanneurs. En 1870 encore, on trouve à Bournagonthier la tannerie d'Auguste Gallioz (5 cuves ordinaires et 2 pilons mus par l'eau pour broyer les écorces) et la chamoiserie de Jacques Pilet (2 cuves à bras). Au Plan d'Arc, la fabrique de fer de François Almidany dépasse le stade artisanal avec deux forges et deux martinets. A la fin du XIXe siècle, la famille Pilotaz installe une forge au Châtelard sur le ruisseau des Moulins, tandis que le menuisier Trivero, le mécanicien Julien et le scieur Guigoz s'installent près du canal du Plan d'Arc fournisseur d'énergie. Le débit irrégulier les gêne moins que le fabricant de pâtes Pedruzzi.

Car Saint-Michel saisit l'opportunité du tunnel du Fréjus, qui l'a rapproché de l'Italie riche en riz et farines, pour se lancer dans l'industrie alimentaire. Maglia en 1880 se met à décortiquer le riz (tout comme la rizerie Castello, fondée en 1912 par Louis Castello et son fils Attilio, fermée en 1957) au Plan d'Arc et à fabriquer des pâtes dès 1883. Son gendre Pedruzzi lui succède

L'usine de pâtes Brun et Marge (anciennement Maglia et Pedruzzi). Les croix blanches le long de la voie ferrée indiquent le lieu de la catastrophe du 12-13 décembre 1917. La fabrique de pâtes fut transformée en chapelle ardente.

en 1886 et développe l'usine que Bozon-Verduraz reprend en 1903 et cède en 1920 à Brun et Marge. Quant à la fabrique de pâtes de Bochu, installée en 1903 sur le ruisseau des Moulins, elle meurt dès 1921. Les Bertrand du Mollard expatrient leur fabrique de macaroni à Lyon et rencontrent le succès entre les deux guerres.

On va bientôt s'intéresser à Saint-Michel de façon moins artisanale. A 2 km en aval, les frères Bernard captent en 1890 la chute de Calypso (Saint-Martin-la-Porte), vendent en 1895 à la Société industrielle de l'aluminium. Jusqu'en 1914, Calypso fut la plus importante usine d'aluminium d'Europe (1563 tonnes en 1907). En amont, la société électrométallurgique française acquiert en 1895 la chute des Sorderettes en vue d'alimenter une usine. Le conseil municipal accepte en 1904 de céder deux tronçons de chemin et la chapelle Saint-Pierre pour la construction de La Saussaz (premiers lingots d'aluminium : mai 1905). La dépression économique de 1930-1939 faillit la faire mourir. Elle résistera moins bien en 1984, après avoir produit 10 628 tonnes d'aluminium en 1961 (mais seulement 14 000 les dernières années) avec une centaine de personnes.

Louis Renault, industriel à Billancourt, s'intéresse lui aussi à nos ressources énergétiques. Dès 1917, il participe à l'aménagement de la Neuvache : barrage en amont de Valmeinier ; conduite forcée ; centrale au Châtelard 740 m

L'usine de Calypso
et la chute de la Valloirette.

L'usine de la Saussaz produit ses premiers lingots d'aluminium en 1905, et ferme en 1985.

plus bas. Seul propriétaire en 1920, Renault alimente son usine du Temple toute neuve, bâtie sur les lieux dévastés par une crue torrentielle du Vigny. La commune a cédé le terrain en 1917 par un vote historique (7 voix pour, 3 contre, 3 abstentions). On redoutait la nocivité des fumées fluorées pour la forêt comme à La Saussaz (délibération du 21 août 1906). Le destin de la ville prend un tournant pour des décennies. L'établissement, qui a su se reconvertir chaque fois qu'il était menacé, a fourni du ferro-silicium, de l'aluminium, de l'acier pour Billancourt (1929) des aciers spéciaux (1945), pour passer le relais à la fin des années soixante à la frappe à froid et à une fonderie de précision très performante qui semble assurer l'avenir. Les effectifs disent clairement sa place dans notre économie : 538 emplois en 1950 ; 770 en 1960 ; 618 en 1986. Plus que jamais l'avenir de Saint-Michel demeure lié à la société Métal-Temple qui assure la quasi totalité des emplois industriels du canton, à l'heure où les usines de La Praz et de La Saussaz ont fermé (1985). Ne parlons pas de malheur...

Malheurs et catastrophes

NOTRE CHRONIQUE NE CONTIENT PAS que des chiffres. On y découvre les palpitations de la vie quotidienne et particulièrement de ses peines ; à la famine, à la guerre et à la peste s'ajoutent le danger des bêtes sauvages, des incendies, des crues torrentielles. D'où un accroissement de la misère et de l'insécurité et un recours confiant aux apaisements d'une foi chrétienne très vive.

Les bêtes sauvages, surtout les loups, ont longtemps menacé troupeaux et bergers isolés. En 1780, le fils de Bernard Roche de Saint-Martin-d'Arc réclame trois livres de récompense pour avoir tué un loup. Vers 1920, J.F. Rochet tue le dernier ours dans la forêt d'Orelle. Le lynx ou loup cervier défraie encore la chronique en 1848, à Villarbernon : *«me retirant à trois heures du matin, j'aperçus un animal, dont je n'ai pas connu la nature, alléché je crois par quelques brebis renfermées dans mon étable, qui s'était introduit dans la cour qui précède mon habitation. Le hazard m'ayant fait trouver sous ma main une duelle de tonneau, je lui en ai donné sur la tête et ailleurs des coups si violents que ma duelle s'est fendue en deux et j'ai cru l'animal mort. N'ayant pu en définir la nature, je l'ai placé dans un coin de mon étable et deux heures environ après y étant retourné, je l'ai trouvé plein de vie, aussitôt je fus prendre un soufflet de fer et l'ai assomé avec beaucoup de peine... Ce n'est que le sieur Didier Alexis qui a reconnu que c'était un loup cervier mâle, âgé de deux ans environ, poil rouge».*

On n'a pas souvenir de la peste noire de 1349, mais celle de 1630, parce que le cimetière autour de l'église *«était peu fondé en terre»*, obligea à enterrer les morts en terre profane à l'emplacement actuel du parking du Centre de Secours. On y planta une croix, vers laquelle on processionnait aux Rogations pour le repos des victimes de l'épidémie.

Moins fréquents que dans les hameaux couverts de chaume, les incendies ont laissé des traces, tel celui qui détruisit dix maisons au bourg-d'en-bas (perte : 18 927 livres) le 25 mars 1741. Le climat local (avec ses foehns et ses redoux) a fait des torrents des compatriotes aux sautes d'humeur dangereuses.

La Grollaz et le Vigny, petits affluents de rive droite, à faible débit, s'encolèrent soudain et alluvionnent la plaine du Temple, inondée au tiers en 1824. La Grollaz encore coupe la route et le rail le 10 juin 1876 pour plusieurs jours et entraîne le chômage de l'usine de chaux hydraulique du Pas-du-Roc durant quelque temps, obligeant à des travaux coûteux de protection et de reboisement (1884). Le 4 juillet 1894, le Vigny se fâche soudain sous l'orage. Le 6 avril 1901, une brusque fonte des neiges et une forte pluie tiède le font déborder et engraver deux hectares dans la plaine du Temple. Ce torrent *«qui jusqu'alors était inoffensif»* (conseil municipal de 1896) a subitement changé de nature. Il récidive en 1914 et le 15 juin 1919, menaçant le village des Teppes, l'usine Renault, la route et le rail. Classé en 1924 dans le périmètre révisé de l'Arc supérieur, on l'assagit enfin par des murs destinés à couper le courant. L'homme a peut-être simplement réparé ses vieilles imprudences, du temps où il déboisait tout le bassin versant des torrents de la Grollaz et du Vigny sans penser aux risques d'érosion spectaculaire.

L'impétuosité des eaux a aussi régulièrement emporté le pont de la Denise et inondé le Plan d'Arc aux XVIe et XVIIe siècles, malgré digues et protections. De temps à autre, une crue géante effaçait le souvenir des précédentes : le 25 septembre 1866, l'Arc a emporté une grande partie de la digue, du moulin du Plan d'Arc au pont de la Martinette ; le 14 juin 1957, la rivière ravage Saint-Michel, selon le récit dramatique d'un témoin, publié dans le journal *«La Savoie»* du 22 juin :

Jeudi soir la population de Saint-Michel était déjà aux aguets, suivait la montée des eaux : au pont du Châtelard, la rivière, l'Arc, commençait à déborder. Dans la nuit de jeudi à vendredi il a plu toute la nuit, la rivière se fit de plus en plus grosse et débordait de plus en plus fort. Vendredi matin, c'était le commencement de la catastrophe. Les jardins du Châtelard étaient inondés, l'eau traversait la digue de la voie ferrée, par gros tourbillons, en aval du pont du Châtelard et coulait sur les voies vers la gare : des bois de toutes sortent flottaient sur la rivière. La masse d'eau augmentait toujours et le torrent devenait toujours de plus en plus furieux et rapide, entamant les berges un peu partout. On voyait tomber comme châteaux de cartes les hangars des scieries Guigoz et Noraz et tomber des arbres : des billots des scieries qui partaient à la dérive. Un pan du canal de la Centrale de Calypso, 80 m. en aval du pont de la Saussaz, s'effondra d'une seule masse sur une longueur de 50 m. environ et disparut de suite dans les flots. La catastrophe allait s'amplifiant de minute en minute. Avec fureur, volume et fort courant, le flot venant en ligne droite buttait contre la rive gauche du tournant et la scierie Noraz, forçait sa ligne droite et atteignait la route de la Curiaz, puis les deux maisons (Joët et Ferrier) au pied de la montagne. De là, dans un nouveau lit, la rivière reprit la direction du Pont du Châtelard. Mais en cours de route, les eaux emportèrent une façade aux maisons Joët, Ferrier, Troccaz-Finet et balayèrent totalement les deux immeubles neufs de Greffenberg et René Rostaing, passèrent au ras des nouveaux immeubles qui ne sont pas encore terminés.

La pluie ne cessait de tomber. Tout l'échafaudage, l'étayage du nouveau pont de la Saussaz a été emporté par les eaux. J'allais sur la rive droite à hauteur de l'usine Péchiney : je remarquais que l'eau avait déjà sérieusement entamé les berges aux approches des

Solidarité populaire pour la construction d'une digue au lendemain de l'inondation du 14 juin 1957. Au premier plan, l'état de la voie ferrée témoigne de l'ampleur de la catastrophe.

maisons Capparo et Darmaisin : plus tard il ne restait plus trace de ces deux maisons dont celle de M. Capparo qui n'était même pas terminée à l'intérieur ; le lit de la rivière passe sur leurs emplacements. Vers 10 h. 30, je redescendais sur Saint-Michel. La route Nationale était déjà entamée en amont de la maison Ponce. Plus bas, un bâtiment, l'atelier de scierie Noraz, s'effondrait d'un seul bloc et fut englouti en un rien de temps. Sur la rive droite, derrière l'immeuble Trivéro, l'eau s'était déjà infiltrée sous la butte de la voie ferrée et inondait les ateliers et entrepôts de Trivero frères.

Puis, cette eau continuait sa course par derrière les maisons de la face droite (en montant la Grande rue). Vers 11 h., on vit de la place du marché une énorme et haute colonne de fumée s'élever au-dessus de l'usine de la Saussaz, c'était l'eau qui venait de pénétrer dans l'usine faisant exploser le métal en fusion.

Peu avant midi, l'alerte était donnée aux habitants du bas-St-Michel d'avoir à évacuer immédiatement leurs habitations. Ce fut alors un grand branle-bas de déménagement en direction du bourg supérieur, le quartier de la Mairie. Puis, dans l'après-midi, une masse d'eau coulait dans les grandes artères de St-Michel (Route nationale, Grande rue, nouvelle avenue et en aval). C'était un petit bras de la rivière qui tourbillonnait, furieux, de 80 à 100 cm. de hauteur avec un fort courant. On remarquait que vers l'épicerie E. David, le flot donnait de plein fouet vers le pilier et l'entrée de l'épicerie : les vitrines furent brisées et l'eau pénétra à l'intérieur. Les eaux s'étendirent jusqu'aux portes de l'hôtel Saint-Laurent. Inutile de dire que toutes les caves et rez-de-chaussées furent inondés d'eau et de vase malgré les obstructions établies par les propriétaires prévoyants».

La grande rue de Saint-Michel, devenue rue François Rostaing. La tour qui domine le bourg est le seul vestige du château de Saint-Michel. La maison bourgeoise de gauche est celle du docteur François Rostaing (actuelle maison Bernardet).

Les mœurs belliqueuses des peuples ont laissé ici d'autres traces. Certes, en 1625, les Saint-Michelins accueillent avec soulagement la démolition du fort de St-Michel. Hélas ! les menaces de guerre avec la France poussent le duc de Savoie à le restaurer quelques années plus tard. Occupé par Lesdiguières en 1577, assiégé en 1630 lors de la seconde guerre du Montferrat, le bourg eut à souffrir de cette proximité dangereuse, moins cependant que du passage des troupes. Car, chef-lieu d'étape, il devait les loger et les nourrir aux frais (difficilement remboursables) des communautés de la mestralie. Si les habitants aisés pouvaient s'absenter ou échapper à leurs obligations de loger des troupes, il n'en allait pas de même du menu peuple, dont on entend encore la plainte : soixante-huit maisons réquisitionnées au XVIIe siècle ; il en faut 28 pour les 44 officiers ; dans les autres se tassent 26 sergents et 559 soldats, mécontents, *«tant à cause de la petitesse des maisons que pauvreté des habitants»*. L'affaire se renouvelle le 22 décembre 1703 et, en 1708, on a gardé une description de l'épreuve endurée : Antoine Pilotaz a perdu la prise (récolte) de quatre fosserées de vigne, la moitié de la prise entière de foin et refoin ; on lui a pris 14 aulnes de toile, deux chemises neuves d'homme, un corps de femme de drap fin, deux baches neuves, une chemisette de toile, dix quartes de noix, trois quintaux de paille et encore la moitié de la prise d'un chenevier... Claude Bottolier s'est fait voler toutes les ferrures de sa maison, deux haches, un lit de planches, trois linceuls (draps), deux petites marmittes, une crémaillère. Sébastien Dufour se lamente, dévalisé de nombreux objets de valeur et de foin, noix, farine, beurre, fromage et même de dix frênes coupés pour chauffer la troupe.

Le 1er juillet 1780 encore, un édit ordonne de tenir prêts *«des charriots, voitures, fourrages et autres provisions pour le service de la troupe»*. Et la Révolution importée de France se montre conservatrice en utilisant les mêmes procédés : le 4 messidor An IV, ne requiert-elle pas la municipalité *«de faire arriver sous trois jours pour tout délai la quantité de quarante charges de vin à prendre dans les communes de Saint-Julien et Saint-Martin»* afin d'approvisionner l'armée d'Italie en bivouac au Mont-Cenis ?

Il faut se rappeler enfin que Saint-Michel devint, l'espace d'une journée, le 7 novembre 1916, le centre des opérations militaires de la Première Guerre mondiale. En vue de raffermir l'unité d'action des Alliés, les généraux de Castelnau, Cadorna et Joffre y tiennent conférence. Mais la ville se hisse plus dramatiquement au premier plan de l'actualité dans la nuit du 12 au 13 décembre 1917, lorsqu'un train de permissionnaires venant du front italien y déraille, faisant plus de 800 victimes. Une des plus grandes catastrophes ferroviaires mondiales endeuille le pays. Malgré les craintes du mécanicien Girard, le convoi surchargé s'était ébranlé et ne maîtrisait plus sa vitesse (60 à l'heure) sur une voie à forte déclivité. Il traversait La Praz en bolide infernal, ballottant les

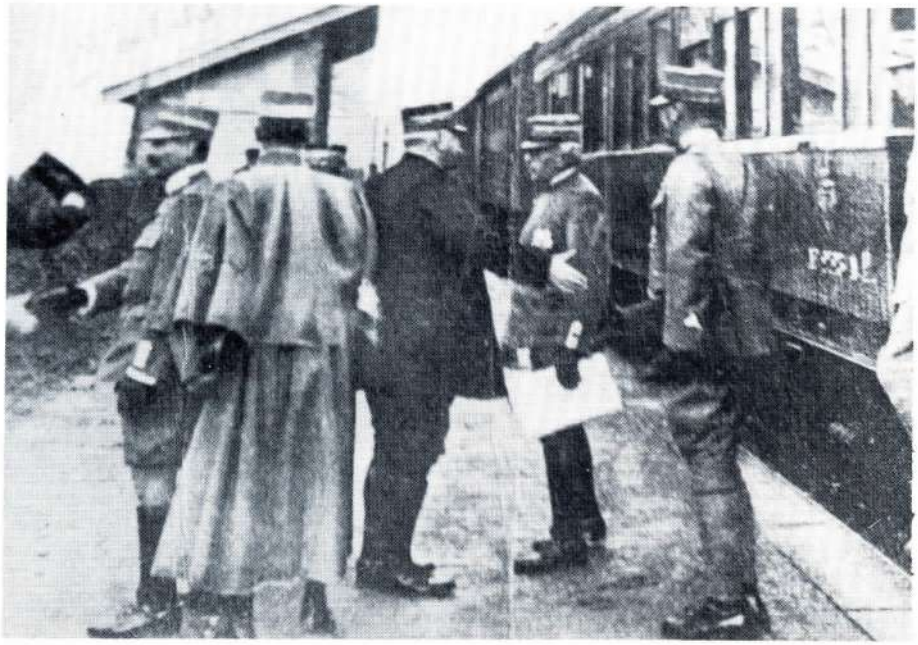

Les généraux de Castelnau et Joffre à Saint-Michel-de-Maurienne

Le général commandant en chef les armées françaises et le chef d'état-major de l'armée italienne se sont rencontrés le matin du 7 novembre 1916 à Saint-Michel-de-Maurienne. Cette entrevue, comme celle des diplomates et chefs militaires franco-anglais à Boulogne et le voyage à Paris de M. Léonida Bissolati, aura pour résultat de raffermir encore l'unité d'action chez les alliés.

wagons. Le déraillement du tender dans une courbe enserrée entre deux falaises entraîna un enchevêtrement général et l'incendie des voitures broyées ajouta à l'horreur. Seule la locomotive vint s'immobiliser près de la gare de Saint-Michel, s'en tirant intacte avec le dernier wagon suivi du fourgon. L'usine Pechiney et la fabrique de pâtes furent transformées en chapelle ardente et les morts inhumés à Saint-Michel avant leur transfert au cimetière militaire de Lyon. Un monument, inauguré le 17 juin 1923 en présence du ministre de la Guerre, rappelle la mémoire des victimes.

La guerre de 1939-45 n'a pas épargné Saint-Michel. La retraite allemande en direction de l'Italie s'accompagne des pires exactions. L'armée en déroute exécute sommairement 28 personnes les 23 et 25 août 1944, laissant un souvenir plus triste encore que le bombardement allié du 4 juin 1944 qui avait fait un mort et occasionné la destruction du pont de La Saussaz et de nombreuses maisons.

La catastrophe ferroviaire du 12 au 13 décembre 1917. Voir aussi la photo de la page 23.

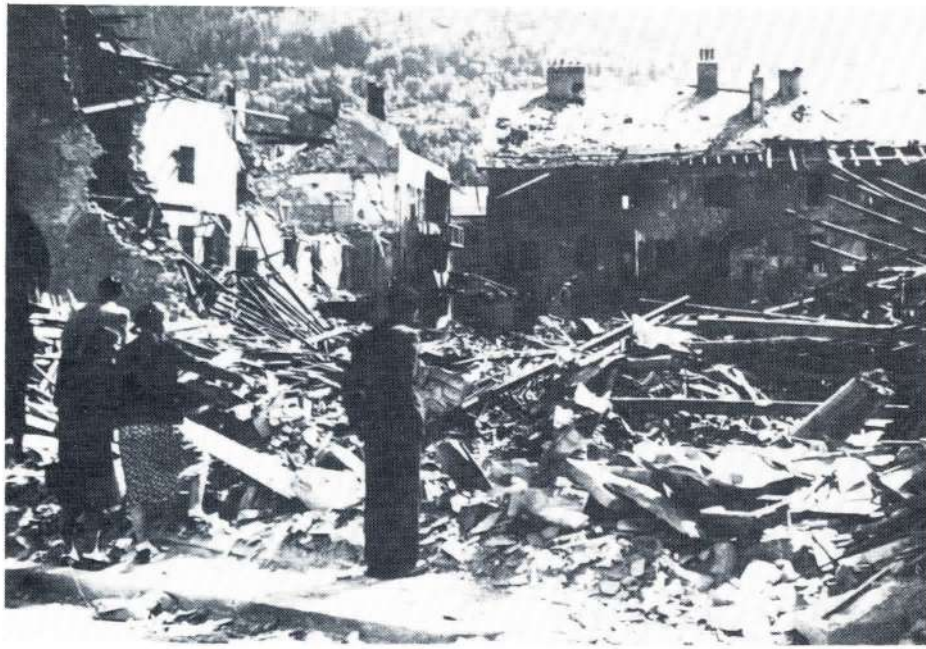

Le bombardement du 4 juin 1944, vue de la rue Saint-Laurent.

Familles et personnages célèbres

DE LA NOBLESSE FÉODALE, on ne connaît guère que des signatures au bas d'actes passés entre le comte de Savoie, le Chapitre et les communautés. La famille de Saint-Michel, attestée au XIIe siècle, disparaît dès la fin du XIIIe. A côté des Nobles Bérard, de Don, du Pont, qui ont possédé des fiefs ici, les Mareschal ont plus de relief, tant par la charge dont ils tiennent leur nom dès le XIIe siècle que par leurs démêlés avec la communauté au sujet du titre de baron. En 1309, Jacques Mareschal tient en hommage du comte de Savoie le château de Saint-Michel et ses dépendances. La ville a adopté les armoiries et la devise *«ASSEZ À TEMPS»* de cette famille, dont les coquilles Saint-Jacques rappellent le rôle sur la route de Compostelle où passèrent tant de Savoyards.

Les Champion, dont un membre occupa la charge de châtelain de Maurienne en 1250 et un autre le siège épiscopal de Mondovi, puis de Genève, disparaît au XVIe siècle et son fief passe au Chapitre de la cathédrale de Saint-Jean.

Aux Temps Modernes, une nouvelle noblesse marque le pays. Au premier rang, voici les Grassis. Le capitaine Jean Gras ou Grassis, originaire de Lanslevillard, fut anobli par lettre patente de Charles-Emmanuel Ier (20

novembre 1632) pour sa haute valeur militaire. Son fils Jean-Baptiste fut nommé châtelain de Maurienne. Après sa mort, la charge revient à son parent Sébastien Grassis de Lanslevillard, qui épouse la fille d'André Grange, notaire à Saint-Michel. Jean-François Grassis lui succède, dernier châtelain de la famille. Si la charge change de mains, la Tour Carrée demeure propriété familiale. En 1738, elle appartient à François-Joseph, fils d'Esprit-François. Elle conserve encore la marque de cette illustre famille. Sur le sol de la grande salle du troisième étage, aux fenêtres si caractéristiques, on relève les traces d'une cheminée. Un portrait de femme (la première châtelaine Grassis ?), un gros vase de fleurs peint sur les quatre murs et quelques arabesques ocres laissent deviner un décor soigné. La maison forte des Grassis comprenait jadis, à l'Est, des dépendances démolies pour rénover le centre ancien : chapelle dont la clef de voûte s'ornait du blason familial ; salle à peintures murales ; blason sur un linteau de porte et quelques décors peints.

Le Mas du Mollard, rente féodale, a souvent changé de mains : propriété d'Urbain du Mollard, il passe à Jean-François d'Humbert, puis à Claude Bertrand, à Louis Bertrand (avocat au Sénat, époux de Marie de la Balme, dernière du nom). Une branche des Mareschal acquiert le château du Mollard (il lui appartient en 1738). Enfin, le syndic Marcellin Bertrand s'y installe au début du XIXe siècle et le transforme, nous privant de son décor primitif.

La famille de Bertrand du Vigny s'enorgueillit de Jean-François de Bertrand, gouverneur du fort de Saint-Michel durant la guerre du Montferrat. Ses descendants finissent par se nommer seulement Duvigny ou Divigié, du nom de leur demeure. Le dernier représentant meurt vers 1870. En arrivant aux immeubles du Vigny, on aperçoit sur la gauche une tour carrée pas très haute et les restes d'une chapelle. Cette propriété appartenait en 1738 à Noble Joseph Martin de la Motte, époux de Dame Hyppolite Martin Salière d'Arve, famille éteinte dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Voici encore les Favre : Dominique Favre, maître de poste, puis trésorier de la Chambre des Comptes, anobli en 1643, s'impose comme l'un des plus grands propriétaires de Saint-Michel et fonde deux chapelles.

En tête des personnages célèbres se placent Pierre Dufour et ses trois fils Pierre, Laurent et Gabriel qui se firent un nom dans la peinture. Leurs toiles témoignent d'un réel talent. Elles ornent la plupart des églises de la vallée. Leur renommée dépassa largement la Maurienne et leur valut le privilège de porter des armoiries, dès 1636 pour Pierre et par lettre patente du 5 janvier 1672 pour ses fils Pierre et Laurent. Un tableau de 1636 signé Pierre Dufour porte un écusson avec tour, aigle déployé et heaume empanaché. Les armoiries de Pierre et Laurent étaient *«coupé d'or et d'azur, le premier chargé de trois flammes de gueule et le second d'un lion naissant d'argent, pour cimier un phénix sur son bûcher, pour devise : UT VIVAT»*. Seul le fils de Gabriel continua la tradition familiale. Le tombeau des Dufour existe toujours dans le cimetière de Saint-Michel.

Marcellin Bertrand, syndic de 1825 à 1827 et de 1829 à 1833, fut le principal artisan de la construction de la nouvelle église. Il donna à sa ville un aspect plus moderne : pavage des rues et création de la rue Célestine en direction de l'église. Certains de ses descendants, fixés à Lyon, réussirent brillamment dans l'industrie des pâtes alimentaires. Son petit-fils Marius Bertrand offrit les orgues de l'église en 1942, en souvenir de son grand-père.

Marguerite Bertrand, née Dufour, en costume de Saint-Michel à l'époque de l'Annexion. Elle était l'épouse du syndic Marcellin Bertrand.

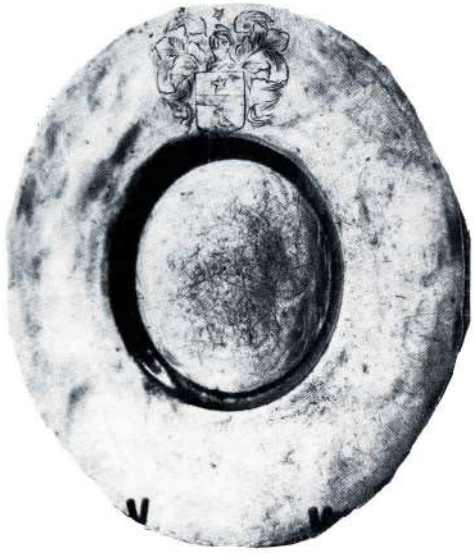

Vaisselle d'étain de Grassis, trouvée en avril 1970 lors de la démolition de la chapelle des Pénitents. Plats et assiettes portent les armoiries des Grassis : «un escu d'azur et gueules, parti d'une fasce d'or, en chef sur l'azur une estoille de cinq points d'or et sur les gueules aussi en pointe une colombe d'argent, et au-dessus timbré d'un haume clos en profil, orné de banderolles et pennons entrelacés avec ceste devise et d'autres semblables estoilles : et moi qui dis previa stella» (Chanoine Truchet, Récits mauriennais).

Le docteur François Rostaing, syndic et maire de 1857 à 1887, continue l'œuvre de rénovation du bourg : création de lavoirs, de fontaines et de la place de la mairie (face à sa demeure, devenue maison Bernardet). Sa mère, née Grassis, fut la dernière du nom. M. Ancenay, son neveu, fit don de tous ses biens à la commune en souvenir du docteur François Rostaing. On lui doit notamment le champ de foire que le docteur permettait déjà d'utiliser de son vivant, ainsi que deux parcelles de forêt situées sur la commune de Saint-Martin-d'Arc.

On doit au général Ferrié, enfant de Saint-Michel (il y naît le 18 novembre 1868), fils d'un ingénieur de la compagnie anglaise Fell (Saint-Michel - Suse par le Mont-Cenis en train à crémaillère), des travaux sur la télégraphie sans fil, dont il fut le vulgarisateur, marquant l'histoire des télécommunications. Le maire Félix Buttin et son conseil le reçurent avec émotion le 1er juillet 1922 et le registre des délibérations garde précieusement sa signature.

Un avenir ouvert

LA COMMUNE A CONNU UNE CROISSANCE régulière depuis le début du XIXe siècle jusqu'en 1968. La population des cellules rurales, en revanche, descend au chef-lieu de canton pour se rapprocher de l'industrie au début du siècle, sur le même rythme qu'à Beaune et au Thyl associés à Saint-Michel depuis 1972. L'industrie l'emporte décidément sur une agriculture de plus en plus résiduelle. Mais aujourd'hui, la disparition ou la restructuration de l'industrie lourde pose un grave problème d'emploi. Des usines ferment : Calypso (1975), La Praz et La Saussaz (1985). Parallèlement, le tissu industriel local s'appauvrit : scierie Guigoz ; fin du chantier de Super-Bissorte. Seul Métal-Temple (ex-Renault) assure la quasi-totalité des emplois industriels du canton (618 personnes).

Faut-il regarder vers le gisement d'or blanc ? De fait, la Maurienne (avec 17% seulement du domaine skiable équipé de la Savoie, contre 69% en Tarentaise), possède 51% de sites vierges ; donc un potentiel d'extension.

L'association de Beaune - Le Thyl - Saint-Michel en 1972 portait en germe un projet touristique orienté vers la mise en valeur du domaine skiable du Mont Brequin (3135 m) et la liaison avec les Trois Vallées tarines. En 1978, le conseil municipal décide de donner corps au projet en sollicitant l'aide du service d'études et d'aménagement touristique de la montagne, dirigé par M. Cumin, successeur de Joseph Fontanet à la tête de la commune de Saint-Martin-de-Belleville.

Avec un domaine skiable de 2000 hectares, une dénivelée possible de 1700 mètres et l'accès au plus grand domaine skiable du monde, la future station de Beaune-Le Thyl colonisera, à 1600 m d'altitude, le plateau des Avanières, desservira les pentes Sud-Ouest du Mont Brequin, ouvrira aux citadins un site ensoleillé et des vues imprenables sur les Aiguilles d'Arves et la Meije. Objet de procès depuis durant des siècles, le vallon du Lou fera trait-d'union entre la station mauriennaise et les Belleville. Les villages d'altitude vont revivre et le canton tout entier diversifier une activité trop dépendante d'une

Jean-François Rostaing, docteur en médecine, fut syndic et maire de Saint-Michel de 1857 à 1887. Sa mère, née Grassis, fut la dernière représentante de cette famille à St-Michel.

La rue Général Ferrié au début du siècle. A droite, l'Hôtel des Alpes, récemment construit.

industrie en pleine mutation. Partenaire souhaité, voire obligé, du tourisme, l'agriculture devrait connaître un regain facilité par les débouchés offerts par une clientèle de 7000 skieurs.

Du plus lointain passé aux perspectives futuristes, Saint-Michel offre un microcosme de l'histoire des cellules alpines extraordinairement douées pour se renouveler selon les modes ou les besoins de l'époque.

Années	Saint-Michel chef-lieu	Beaune	Le Thyl
1801	1462	434	539
1861	1831	340	524
1901	2045	274	561
1921	2715	200	436
1936	2820	166	311
1954	2958	146	235
1968	3847	120	150
1982	3502	62	53

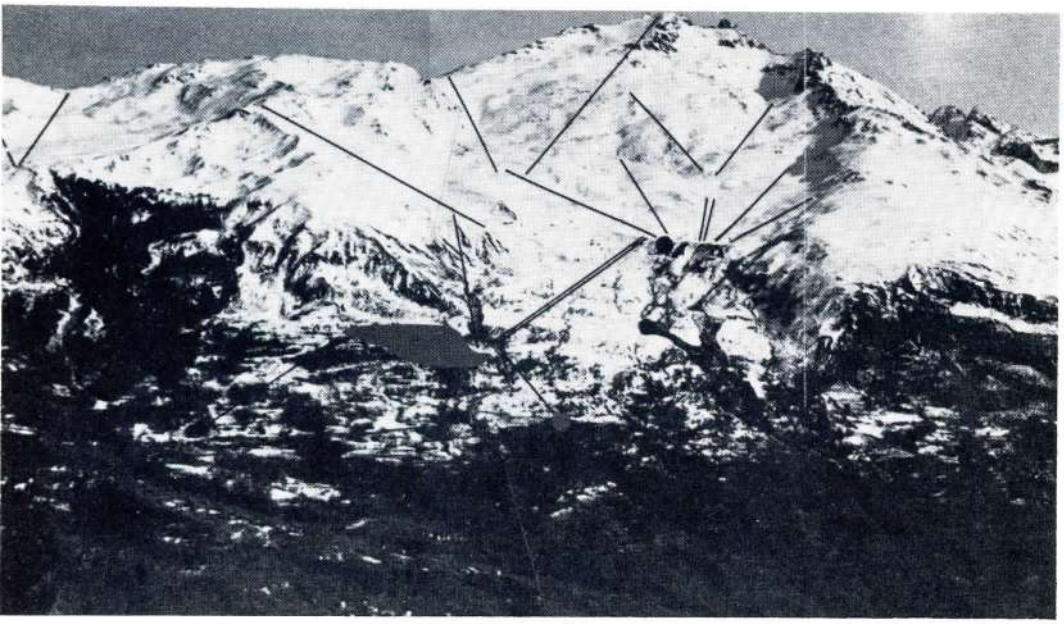

Site des Avanières où seront implantés les bâtiments de l'U.T.N. Beaune-Le Thyl et les remontées mécaniques sur le versant Ouest du Mont Brequin.

Saint-Michel-de-Maurienne

Commune associée avec Beaune et Le Thyl depuis 1972.
Superficie - Saint-Michel : 992 hectares ; Beaune : 1098 ha ; Le Thyl : 1546 ha.
Forêts communales - Saint-Michel : 90 ha + 1, 4 ha sur le territoire de Saint-Martin-d'Arc ; Beaune : 22 ha sur le territoire de Saint-Martin-la-Porte ; Le Thyl : 350 ha sur le territoire d'Orelle + 2,9 ha sur Le Thyl.
Pâturages communaux sur Saint-Martin-de-Belleville - Beaune : 169 ha ; Le Thyl : 392 ha.
Altitudes extrêmes - 695 mètres - 3135 (Mont Brequin).
Altitudes – Saint-Michel chef-lieu : 732 m. ; Beaune Grand Village : 1330 m ; Thyl-Dessus : 1380 m.
Hameaux -
Saint-Michel : La Buffaz, Le Châve, L'Etraz, Les Fontaines, Le Noirey, La Saussaz, Les Sordières.
Beaune : Le Bâtiment (ex chef-lieu), Grand Village ou Villard Putier, Villard-Zembrun, Le Mollard, Plan Villard.
Le Thyl : Thyl-Dessus (ex chef-lieu), Thyl-Dessous, La Traversaz, Le Bois-Dessus, Le Bois-Dessous.

Population :

1561 : 628	1921 : 2 725
1759 : 1 099	1926 : 2 910
1790 : 1 348	1931 : 2 645
1815 : 1 734	1936 : 2 820
1851 : 1 877	1946 : 2 661
1876 : 2 061	1962 : 3 645
1901 : 2 045	1968 : 3 847
1906 : 2 632	1982 : 3 617
1911 : 2 480	

Syndics (avant l'Annexion) et maires (depuis 1860)

SYNDICS

CHARVOZ Jean-Baptiste	- 1818	
COLLOMBET Jean-Baptiste	1819 - 1821	
COUVERT Collomban	1821 - 1825	
BERTRAND Marcellin	1825 - 1827	
COUVERT Collomban	1827 - 1829	
BERTRAND Marcellin	1829 - 1833	
DURAND Nicolas	1833 - 1834	Docteur en médecine
ROSTAING Jean-Baptiste	1834 - 1839	
DURAND Nicolas	1839 - 1842	
ROSTAING Jean-Baptiste	1842 - 1848	
DURAND Nicolas	1849 - 1851	
ALMIDANY François	1852 - 1857	
ROSTAING Jean-François	1857 - 1860	Docteur en médecine

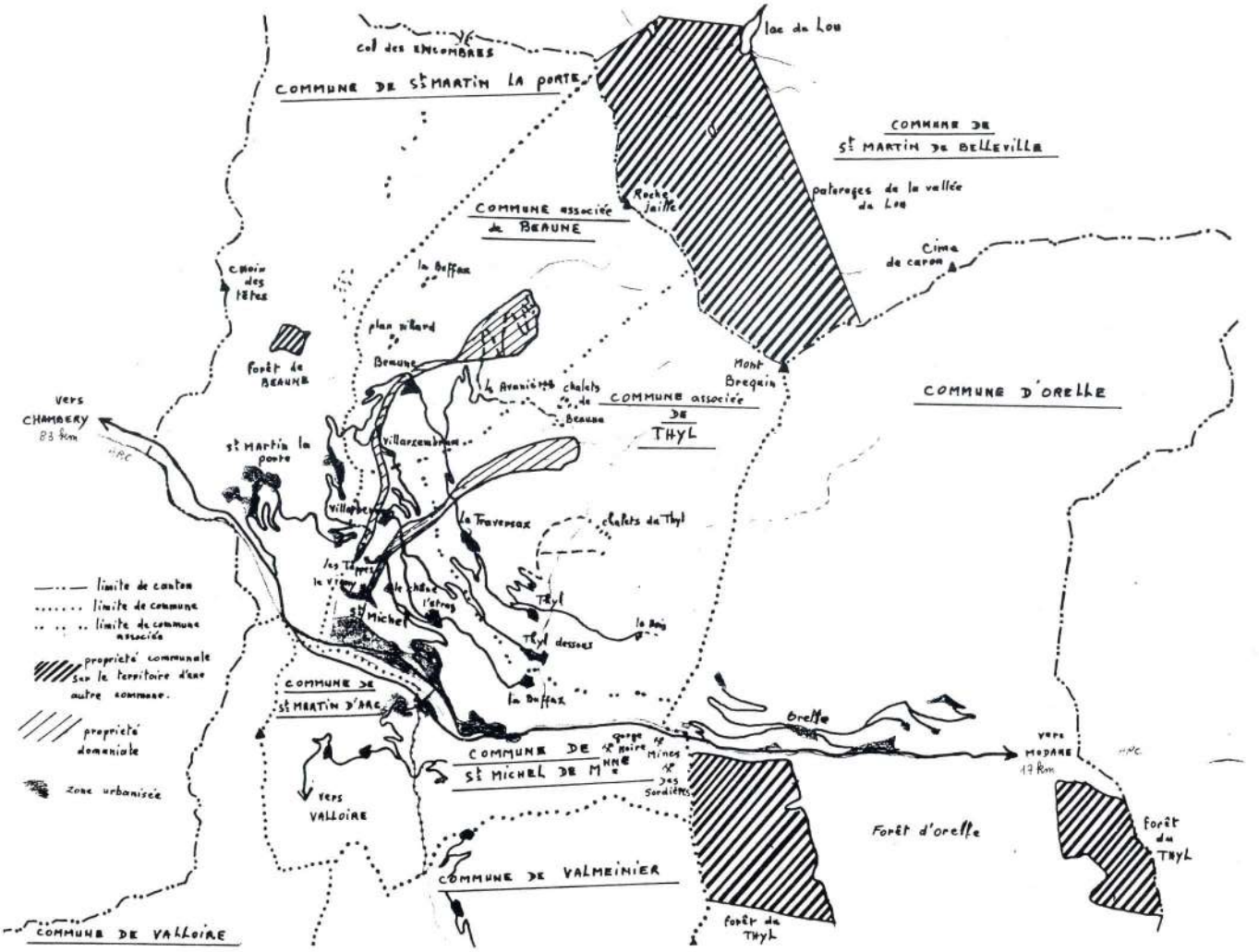
col des ENCOMBRES
lac du Lou
COMMUNE DE St MARTIN LA PORTE
COMMUNE DE St MARTIN DE BELLEVILLE
pâturages de la vallée du Lou
Roche Jaille
COMMUNE associée de BEAUNE
Cime de caron
Croix des têtes
la Buffaz
plan villard
Beaune
Forêt de BEAUNE
Mont Bréquin
COMMUNE D'ORELLE
vers CHAMBERY 83 Km
HPC
St Martin la porte
chalets de Beaune
COMMUNE associée DE THYL
Villarcembaud
Villarbeck
la Traversaz
chalets du Thyl
les Tavernettes
la vieille
la cha
l'étang
St Michel
Thyl
Thyl dessous
le Bois
limite de canton
limite de commune
limite de commune associée
propriété communale sur le territoire d'une autre commune.
propriété domaniale
zone urbanisée
COMMUNE DE St MARTIN D'ARC
la Buffaz
Orelle
gorge de Noire
Mines
des Sardières
COMMUNE DE St MICHEL DE MAURIENNE
vers MODANE 19 Km
HPC
vers VALLOIRE
Forêt d'orelle
Forêt du THYL
COMMUNE DE VALMEINIER
forêt du THYL
COMMUNE DE VALLOIRE

MAIRES

ROSTAING Jean-François	1860 - 1887	Conseiller provincial/ Conseiller Général
GAILLARD Louis	1887 - 1888	
RICHARD Joseph François	1888 - 1908	
GRANGE Maurice	1908 - 1910	
FAYEN Rémy	1910 - 1919	Industriel, Directeur de la société des Mines de St-Michel et Sordières. Aménagea les galeries de Gorge Noire, Directeur des plâtrières du Sud-Est
BUTTIN Félix	1919 - 1926	Notaire
FAYEN Rémy	1926 - 1929	
MAGNIN César	1929 - 1931	
FERRIER Vincent	1931 - 1935	
BUTTIN Emmanuel	1935 - 1936	Notaire
RENAUD Georges	1936 - 1939	Directeur de l'usine Renault
RICHARD Léon	1939 - 1944	
CHARVOZ Joseph	1944 - 1947	
VARCIN Séraphin	1947 - 1947	
RICHARD Léon	1947 - 1959	
CASSAZ Camille	1959 - 1971	
BARD Marcel	1971 - 1974	
BOCHU Pierre	1974 - 1985	
JUILLARD Bernard	23.1.1986	

Bibliographie

V. BARBIER, *La Savoie industrielle,* Chambéry 1875 (2 volumes).

A. BILLIET, *Mémoire sur l'instruction primaire dans le duché de Savoie,* Chambéry, 1845.

Y. BRAVARD, *Catastrophes naturelles en Savoie,* Montmélian 1983.

L. CHABERT, *Les Grandes Alpes industrielles de Savoie,* Saint-Alban-Leysse 1978 ; *Aimer la Maurienne,* Saint-Alban-Leysse 1978.

G. CHAPIER, *Les châteaux de Maurienne,* Chambéry 1957.

L. CHAVOUTIER, *Isaïe-Marcellin Thomasset (1838-1903),* instituteur à Valmeinier, Saint-Alban-Leysse 1980.

M. GERMOUTY, *La Maurienne - Notices historiques et géographiques par les instituteurs de la circonscription,* Saint-Jean-de-Maurienne 1904.

A. et L. GROS, *Histoire de Maurienne jusqu'en 1860* (6 volumes), Chambéry 1946-1968.

A. GROS, *Histoire du diocèse de Maurienne* (2 volumes), Chambéry 1948.

B. JUILLARD, *Forêt du Thyl, dans La forêt de Savoie* (A.D.U.S. Montmélian 1983).

A. MARNÉZY, *Maurienne, terre humaine (Histoire en Savoie,* 1984).

P. MOUGIN, *Les torrents de Savoie,* Grenoble 1914.
Ph. PAILLARD, *Ecole et montagne en Savoie, Histoire en Savoie n°* 65, 1982.
A. PALLUEL-GUILLARD, *Images de Maurienne,* Saint-Alban-Leysse 1979.
M. ROQUES, *Les peintures murales du Sud-Est de la France du XIIIe au XVIIe siècle,* Paris 1961.
Chanoine TRUCHET, *Récits mauriennais,* 1ère série, p. 286-299 (Société Mauriennaise d'Histoire et d'Archéologie).

On lira avec intérêt les monographies de Saint-Martin-la-Porte (par M. FALQUET, Chambéry 1971), de Valloire (par J. PRIEUR, revue *l'Histoire en Savoie* n° 17, 1970) et de Saint-Michel-de-Maurienne-Beaune-Le Thyl dans l'*Histoire des communes savoyardes,* tome III, p. 397-415 (par P. DOMPNIER), Roanne 1983.

Les archives communales de Saint-Michel constituent la source principale de cet ouvrage, dans lequel nous nous sommes surtout attachés à faire ressortir l'originalité de la ville dans ses permanences et ses mutations.

Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie
Square de Lannoy de Bissy
73000 Chambéry
CCP Lyon 234598 W

Gérants-responsables de la revue :
Lucien CHAVOUTIER et Bruno FRIOLL

Imprimerie Arc-Isère - La Vinouva - 73800 Montmélian

SAINT-MICHEL a bien profité de sa situation d'étape sur la route du Cenis et de sa position de carrefour avec la route affluente de Valloire et du Galibier. Ici pas de grande histoire, mais un passé riche de vie et d'efforts, car il a toujours fallu faire face à la montagne et à la rivière, concilier agriculture, commerce et industrie. Nous ne sommes plus à la campagne, sans être encore «en ville». Il nous manquait l'étude de ce niveau pourtant fondamental de la société savoyarde, Bernard Juillard enfant du pays, historien par goût, par formation et par profession a concilié ici son attachement local, son expérience intellectuelle et sa compétence municipale. Suivons-le dans le passé, le présent et même l'avenir de cette «bonne ville».

En couverture : *Saint-Michel, estampe de Bolliet (1840).*